
« MORT À LA DÉMOCRATIE »



Léon de Mattis

“MORT À LA DÉMO-CRATIE”

L'ALTIPLANO

agit'prop

Révision : Xavier Garnerin

Conception graphique : Audrey Thomas & Johanne de Monès

ISBN : 978-2-35346-002-1
www.laltiplano.fr

POST-
SCRIPTUM
AU SCRUTIN
MUNICIPAL
DE 1989



1

«Les enfants croient au Père Noël. Les adultes votent.»

Pierre Desproges

«Demain se joue sur un seul tour.» Partout, c'est la même tête bronzée sur fond bleu et le même slogan. «Demain se joue sur un seul tour» : ça, c'est parce que les «socialo-communissstes» ont introduit une dose de proportionnelle lors de ces élections législatives. Il y a longtemps que les communistes ne sont plus au gouvernement, mais on parle encore des «socialo-communissstes» en appuyant sur le *s* final. Le président, c'est «Mittrrand» sans prononcer le *é*. Tous les sondages promettent la victoire à la droite et celle-ci n'a pas l'intention de laisser s'échapper ce qui lui est dû. C'est pour cela que les murs se sont couverts de la tête bronzée qui sourit en murmurant «ouistiti sexe». Chaque mur, chaque feu rouge, chaque abribus, répète à l'envie, sur tous les tons, à toutes les heures, la formule magique du sourire publicitaire. «Ouistiti sexe.» «Ouistiti sexe.» «Ouistiti sexe.»

Un coup de bombe, et la tête de Chirac disparaît derrière un petit cercle de peinture noire. Je ne prends pas la peine de masquer le sigle du parti ou les slogans qui barrent les affiches. C'est Chirac que je veux effacer : ses promesses qui n'engagent que ceux qui veulent y croire, sa gueule de politicien sûr de son succès, son sourire de faux-cul. Effacer Chirac. Depuis que j'ai des souvenirs,

j'ai toujours entendu parler de Jacques Chirac. Jacques Chirac chef du gouvernement. Jacques Chirac fondateur du RPR. Jacques Chirac maire de Paris. Jacques Chirac leader de l'opposition.

En vérité, des affiches, il y en a vraiment beaucoup. J'ai commencé en bas de chez moi : ce sont celles qui me gênent le plus puisque je passe devant tous les jours. Puis je me suis éloigné mais, en une demi-heure, je n'ai pas dû parcourir plus de deux cents mètres en faisant le tour d'une grande place parisienne. C'est l'heure du déjeuner, il y a beaucoup de monde dans la rue mais la plupart des passants sont indifférents à ce que je fais. Juste, à un moment, je me fais invectiver par un petit vieux mais je n'y prête pas attention. « Tu n'as rien d'autre à foutre ? Tu ne pourrais pas trouver quelque chose de plus utile à faire ? »

Et même quand la voiture s'arrête à côté de moi en faisant crisser ses pneus, je ne réalise pas. Je ne fais même pas un geste pour échapper aux trois fonctionnaires qui en sortent. Deux me font monter dans la voiture pendant que le troisième s'attache à relever le numéro du meuble urbain (une sorte d'armoire électrique ?) sur lequel est collée l'affiche que j'étais en train de recouvrir. Je ne savais même pas que ces trucs avaient une immatriculation.

On n'a pas beaucoup de chemin à faire : le poste se trouve sur la place même où je me suis fait arrêter. De la guérite on devait m'apercevoir. Comme j'ai la peau claire, que j'ai grandi au centre de Paris et que je n'ai jamais rien volé d'autre que des tablettes de chocolat au Monoprix, je ne connais strictement rien aux flics.

Je suis descendu de chez moi sans prendre mes papiers. Les flics semblent ennuyés. « Mais je peux aller les chercher », je suggère. O.K. : la voiture fait demi-tour et parcourt les deux cents mètres qui nous séparent de ma rue. Ma mère n'est pas à la maison : il n'y a que ma petite amie, effrayée de me voir revenir entre deux uniformes. « Ce n'est rien », je murmure en passant et en allant chercher ma carte d'identité dans ma chambre. Les flics m'attendent à la porte. Je suppose qu'ils font cela parce qu'ils n'ont pas le droit de pénétrer dans un domicile, mais en même temps je n'en sais rien : s'ils étaient rentrés, je n'aurais pas su les en empêcher.

Je suis majeur depuis très peu de temps et c'est une chance pour moi.

De retour au poste, les flics m'amènent fièrement devant un brigadier à moustache planté derrière un comptoir (ce n'est pas de ma faute : il a vraiment des moustaches). On exhibe ma bombe aérosol. Il est question du délit de dégradation d'une armoire électrique et d'affiches recouvertes de peinture. Le brigadier ne comprend pas : qu'est-ce qui est recouvert de peinture ? Une armoire électrique ou une affiche ? Le flic de la patrouille perd contenance. Il s'agit d'une affiche électorale qui est collée sur une armoire électrique. Ah bon ! mais puisque la peinture n'a été appliquée que sur l'affiche qui était elle-même sur l'armoire électrique, et non pas directement sur l'armoire électrique, il n'y a pas de dégradation et donc pas matière à poursuites. Le petit flic, écrasé par l'implacable logique brigadière, ne trouve rien à répondre.

Le brigadier ordonne de me confisquer ma bombe et de me rendre la liberté, puis il se désintéresse de moi. Mes

trois flics repartent en patrouille à la recherche d'un gibier plus intéressant. J'attends facilement une demi-heure, et un jeune bleu me prend à part pour un relevé d'identité. « Ce n'est pas pour des raisons politiques », se justifie-t-il. Il a l'air mal à l'aise. Il sait que j'ai recouvert des affiches du RPR. « C'est normal : on doit faire respecter l'ordre public. Mais ce n'est pas pour des raisons politiques. » Je ne réponds rien : je ne sais pas pourquoi il cherche à se justifier. Pour la première fois, je suis confronté à cette chose étrange et que je ne comprendrais jamais : la mauvaise conscience du flic de gauche.

En sortant du poste, je ne me dis qu'une chose : seul, on ne peut rien faire.

2

Le droit de vote, il y a des gens qui sont morts pour ça. Il y a aussi des gens qui sont morts pour défendre la chancellerie du Reich. Il y en a qui sont morts pour Verdun. On peut mourir pour la gloire et les honneurs, ou pour l'exemple, ou pour rien. Beaucoup de gens sont morts parce qu'il faut bien mourir un jour. Il y a aussi des gens qui sont morts pour avoir improprement manipulé un appareil électrique dans leur salle de bains, comme Claude François (paix à son âme).

En 1988, j'appartiens au parti depuis deux ans, et je n'y ai pas fait grand-chose. Il faut dire que le parti, au niveau local, n'a aucune activité ou presque. Environ une fois par mois, il y a une réunion de section. Après les rappels d'usage concernant les cotisations impayées, la réunion aborde une discussion de politique générale. Chacun peut donner son avis, de toute façon, cela n'engage à rien.

Pourtant, depuis peu, quelque chose a changé. Je me souviens des deux années écoulées et je mesure la différence.

En septembre 1986, la droite avait remporté les législatives de mars et c'était la période incertaine de la première cohabitation. Chirac était Premier ministre, Mitterrand toujours président et la question de l'élection de 1988 était dans tous les esprits. Le parti venait de gouverner pendant cinq ans, et, durant cette période, la gauche avait entre autres pris le « tournant de la rigueur », soutenu le déploiement des euromissiles et coulé le *Raimbow Warrior.*

Ce soir-là, ils devaient être une petite trentaine. À les voir, on comprenait que ce n'étaient pas vraiment des militants ouvriers : mais je ne serais initié que plus tard au *who's who* des militants de cette section. Le débat portait sur les retraites et le sujet ne m'intéressait pas du tout.

Je réclame la parole. Le secrétaire de section, qui a la charge de présider aux débats, me la donne avec un sourire, tout heureux de présenter un nouveau militant, jeune qui plus est dans un parti vieillissant.

Je parle d'abord en hésitant, puis, petit à petit, je prends de l'assurance. La situation ne peut plus durer. On peut discuter de tel ou tel aspect particulier, mais on aboutit toujours à une impasse si on ne prend pas le problème à la racine. Toute la question est liée au système économique. On sait que le capitalisme ne peut pas faire face aux innombrables maux qu'il engendre. Il faut donc aller vers une forme de rupture progressive avec le modèle économique dominant, une sorte de révolution qui serait la seule réponse possible aux questions politiques qui se posent ici.

Je termine mon intervention en évoquant l'histoire d'un parti qui, de Jaurès à Blum, n'a jamais perdu de vue que la conquête du pouvoir démocratique se devait de rester au service de l'instauration future du socialisme. Ce n'est donc pas par anachronisme que le parti fait toujours référence, dans ses statuts officiels, à la transformation sociale radicale de la société : c'est parce qu'il ne doit pas dévier de la ligne de conduite qu'il s'est fixée il y a quatre-vingt-quatre ans.

Mon discours est accueilli par un silence gêné. Le secrétaire de section se mord les lèvres. Il va pour dire quelque chose mais hésite, puis renonce en fronçant les sourcils. Quelques militants regardent le plafond. Un retardataire entre dans le local et va s'asseoir au fond en jetant des regards furtifs autour de lui.

Enfin, Maurice intervient. Il apprécie ce que j'ai dit. La politique, ce n'est pas que de la gestion. Sans ce souffle que la jeunesse vient de faire passer, la politique est creuse, la politique est vide, la politique est morte. Maurice me félicite. Il a aimé mon rappel des grands principes et mes références à l'histoire du mouvement socialiste. Il pense que les traditions sont, dans le parti, un bien précieux et qu'il ne faut les perdre à aucun prix. Oui, j'ai raison, le parti est toujours le parti de Jaurès : d'ailleurs, si on regarde les murs du local de la section, on voit un portrait du grand orateur, aux côtés d'un autre du président Mitterrand. Maurice termine en ajoutant qu'il est très heureux de m'accueillir dans la section.

Puis c'est le retour du débat sur les retraites.

Durant ces deux années, les réunions se succèdent et sont toujours un peu les mêmes. Beaucoup de ceux qui interviennent profitent de ce bref moment de parole pour se défouler. Il y a ceux qui ont leur obsession et qui, mois après mois, s'arrangent pour la confier à tous : ce peut être l'esperanto, le syndicalisme, la démocratie participative ou bien d'autres choses encore. Mais la plupart se contentent de râler contre la droite, contre la direction nationale, contre les énarques ou contre le manque d'esprit civique en général.

La vraie vie du parti se passe ailleurs, dans les hautes sphères du pouvoir. Le niveau local, ce qu'on appelle « la base », est comme un reflet du sommet. Les débats ou les rivalités qui agitent les instances dirigeantes ou le gouvernement alimentent le quotidien des conversations qui se nouent avant ou après la réunion de la section : et ainsi, chacun comprend que, sans en faire encore partie, il se trouve déjà tout proche des milieux qui comptent vraiment.

Outre Maurice, qui a été le secrétaire particulier du président, un des membres éminents de la section s'appelle Robert. Robert est retraité. À la Libération, alors qu'il n'avait pas vingt ans, Robert a attaqué la mairie d'arrondissement toute proche du local de la section (il n'y a qu'à traverser la rue). Il en a chassé les Allemands mitraillette à la main. Robert n'oublie quasiment jamais de rappeler cet épisode à chaque réunion de section. À présent, il est conseiller d'arrondissement d'opposition et il fait partie du patrimoine municipal : d'ailleurs, une des salles dans la mairie porte son nom. Peu de temps après mon arrivée, le secrétaire de section, un des fondateurs de SOS Racisme, est remplacé par Pierre, un militant syndical. Le trésorier est un gros homme au veston couvert de pellicules. C'est, à ce qu'il paraît, un avocat connu.

J'apprends progressivement des choses sur les têtes que je croise aux réunions. Il y en a un, par exemple, qui a été nommé par le pouvoir socialiste à la tête d'une importante société nationalisée, et la droite l'a pour le moment maintenu en fonction. Je n'ai pas bien compris de quelle boîte il s'agit. On me dit que c'est dans la sidérurgie.

Je remarque aussi Claire, une belle femme de cinquante ans qui est cadre dans une agence de pub. Il y en a quelques-uns qui ont travaillé, sous la gauche, dans divers cabinets ministériels. Simone, par exemple, était au ministère du Droit des femmes avec Yvette Roudy. Elle a une quarantaine d'années, les cheveux courts et une voix qui semble toujours être en train de vous reprocher quelque chose.

Un membre de la section, Alexandre, est un géopoliticien connu. Il y a aussi Jean B., un acteur comique de gauche.

Il y a quelques élus : comme Manuel, un jeune homme – il n'a que cinq ans de plus que moi – qui est depuis peu conseiller régional. Manuel est un des rares membres de la section à toujours venir en cravate. Il est rocardien et je n'aime pas les rocardiens parce qu'ils représentent la droite du parti : mais Manuel sait parler, et quand il intervient, bien que son discours soit toujours très prévisible, il est souvent agréable à écouter, comme une musique commerciale bien rodée. Quelques mois plus tard, cependant, il quitte la section pour s'installer en banlieue.

De temps en temps, un « collage » des affiches envoyées par la direction du parti doit avoir lieu mais, comme il y a fort peu de volontaires, on a payé un petit jeune qui fait le boulot à notre place. Robert s'est chargé de le recruter et de superviser son travail.

Novembre-décembre 1986 est passé avec ses manifestations monstres contre le projet de loi dit « Devaquet », du nom du ministre de l'Enseignement supérieur de cette époque. Je suis de toutes les manifs. Je découvre, timidement au début, les joies de l'affrontement contre les flics. Mais je ne les trouve légitimes que parce que c'est

Pasqua qui est à l'Intérieur. Il ne me vient pas à l'esprit que les flics ne sont pas les flics d'un ministre ou d'un gouvernement, mais bien les flics de l'État.

Sur la fin du mouvement, on me donne un tract signé par les lycéens d'un LEP du Nord de Paris. Le sens en est clair et pourtant je ne le comprends pas. Le tract explique que le mouvement touche à sa fin, après une victoire qui sonne comme une défaite, parce que maintenant tout va redevenir comme avant. Les étudiants vont revenir à leurs études. Les lycéens vont rentrer dans leurs lycées. Et eux, les relégués du LEP, après un bref moment où les frontières sociales et éducatives ont semblé voler en éclat et où il était possible de se parler entre ados du Quartier Latin et de la porte de Clignancourt, eux, donc, à la fin «victorieuse» de cette grève, vont devoir retourner dans l'établissement où on les parque en attendant qu'ils soient en âge de quitter le système scolaire.

Je pense que oui, c'est insupportable, mais que faire? Je n'arrive pas à imaginer une autre solution que la conquête du pouvoir par des voies démocratiques. Et puis, je suis content que le gouvernement Chirac ait dû capituler. Tout le monde sait que les difficultés de la droite vont peser dans les élections présidentielles qui s'annoncent. Les deux «leaders» du mouvement de 1986, Isabelle Thomas et David Assouline, voient leur carrière lancée dans le parti.

La réélection de Mitterrand, en avril 1988, arrive sans que j'y prenne la moindre part. De toute façon, Mitterrand s'est très peu appuyé sur le parti pour sa campagne, allant même jusqu'à déclarer qu'il n'était pas le candidat d'une organisation politique.

Puis la vie de la section s'est soudain accélérée. À la rentrée de septembre, c'est comme si le parti avait pris davantage de consistance. L'année 1989 promet d'être animée car au printemps auront lieu les élections municipales, et la section va devoir fournir une liste de candidats issus de ses rangs. Le ralliement au parti d'anciens militants trotskystes, négocié directement par Lionel Jospin, nous en amène quelques-uns dans la section. Parmi eux, un moustachu sympathique, Gabriel, devient le nouveau secrétaire le jour même de son adhésion, en remplacement de Pierre.

Cependant, la plus grande nouveauté pour moi est que je ne suis plus le seul «jeune» : ce que les publicitaires ont nommé la «génération Mitterrand» a engendré l'arrivée, au cours de l'année présidentielle, de quelques autres adhérents âgés de moins de trente ans. En vertu de la règle sociale non écrite qui veut que qui a le même âge s'assemble, nous formons, assez rapidement, un petit groupe uni.

3

Il est déjà dur d'avoir des chefs,
il est encore plus stupide de les choisir.

Nous dînons chez Céline, un soir. C'est un studio avec une kitchenette intégrée. Céline n'habite pas dans notre arrondissement : il est trop cher pour une jeune célibataire qui vient de tout juste de trouver un premier emploi.

Dominique et moi sommes en grande discussion. Dominique est la plus âgée d'entre nous, et c'est aussi celle qui pense avoir le plus d'expérience en politique. Elle essaie de me convaincre que nous sommes « coupés de la réalité des gens ordinaires ». Je proteste.

– Mais nous aussi, on est des gens ordinaires !

Dominique rajuste ses lunettes. Quand elle est énervée c'est un tic.

– On est des militants. On ne pense pas comme le citoyen lambda.
– Et tu sais ce qu'il pense, toi, le citoyen lambda ?
– Non. Mais justement, il faudrait qu'on y soit plus attentifs .

Je soupire.

– On devrait faire comment pour savoir ce que vraiment pensent les vraies gens, d'après toi ?

— Ben par exemple, on pourrait faire un « micro-trottoir ».

— Un quoi ?

— Un micro-trottoir. On interroge les gens au hasard dans la rue.

— N'importe quelle personne qui passe ?

— Bien sûr, ça nous fait un échantillon qui représente l'opinion de l'arrondissement.

— Et s'ils n'habitent pas dans l'arrondissement ?

Dominique me regarde comme si j'étais le dernier des demeurés.

— Eh ben, on interroge quelqu'un d'autre. Qu'est-ce que tu veux que je te dise ?

— À mon avis ton idée est débile. La politique, ça ne se décide pas avec des sondages.

— C'est toi qui es débile, c'est pas un sondage. C'est un micro-trottoir.

— C'est pareil qu'un sondage.

— Non. C'est ouvert et qualitatif.

De leur côté, Céline, Daniel et Guillaume se lancent dans une discussion qu'on a eue vingt fois déjà.

— Moi, dit Céline, j'en ai marre des courants. J'y comprends rien et je ne suis pas venue pour être rocardienne ou fabiusienne.

— Aucun d'entre nous n'est dans un courant particulier, lui répond Daniel.

— Comme la section est en majorité pour Fabius, peut-être qu'on est fabiusiens, risque Guillaume.

— Il y a aussi beaucoup de rocardiens, fait remarquer Céline.

– On s'en fout, on peut aussi bien n'être pour personne, conclut Daniel.
– Oui, mais si tu veux monter les échelons, il faut être inscrit dans un courant, dit Dominique en se mêlant brusquement à leur conversation.

Guillaume hausse les épaules.

– Moi, j'ai une idée, lance-t-il.
– Oui ?
– On devrait trouver un moyen d'intégrer les jeunes de la section. Comme une structure d'accueil et de formation.
– Ça fait plusieurs fois que tu nous parles de cela, lui répond Daniel. Pourquoi on s'y mettrait pas sérieusement ?

Deux semaines après, nous nous retrouvons chez moi. J'ai profité de l'absence de ma mère ce soir-là pour lancer ma première invitation.

– Alors, ce projet, tu nous le lis ? demande Dominique.

Céline fouille dans ses affaires à la recherche d'une feuille. J'amène le plat de pâtes à la carbonara.

– Alors voilà, commence-t-elle. C'est Guillaume qui l'a rédigé.
– C'est pas beau de dénoncer, intervient Guillaume.

Céline se tourne vers lui.

– Arrête, je sais très bien que t'es fier de ce que t'as écrit. Ça commence comme cela : « Introduction. »
– Ça commence bien ! ne puis-je m'empêcher d'intervenir.
– Ne l'interrompez pas tout le temps, on va jamais y arriver, lance Guillaume.

— «Introduction», reprend Céline. «Daniel, Guillaume, Dominique, Léon et moi vous présentons ce soir notre projet d'une structure d'accueil…»

Je proteste :

— Eh, attends une seconde. Pourquoi il y a mon nom? J'ai pas encore dit oui.
— Mais c'est de ça qu'on doit parler ce soir, non? intervient Dominique.
— Si t'es avec nous dans le projet, on laissera ton nom, assure Guillaume. Sinon, on n'aura qu'à le retirer.

On se fait passer les assiettes remplies.

— Bon, je reprends, fait Céline qui ne veut pas s'arrêter pour manger. «Introduction. Daniel, Guillaume, Dominique, Léon et moi vous présentons ce soir notre projet d'une structure d'accueil et de formation des nouveaux venus dans la section et en politique. Dans le respect des différentes visions politiques qui sont les nôtres, pôle d'enrichissement de nos débats, cette structure se veut un carrefour d'idées où chacun sera le bienvenu.»

— L'introduction est pas mal, fait remarquer Dominique.
— Je passe à la partie «Pourquoi ce projet?», continue Céline.
— C'est ce qu'il y a de plus important, intervient Guillaume.
— «Pourquoi ce projet? Nous sommes un certain nombre de nouveaux en politique et par conséquent dans la section. Nous sommes désireux de faire évoluer notre militantisme au sein de cette section. Nous sentons en nous le besoin de nous imposer, de nous faire entendre, de prendre la parole et de faire passer nos idées. Enfin,

un de nos besoins et non des moindres : nous voulons être reconnus de la section. »

— Ça a au moins le mérite d'être clair, dis-je.

Personne ne relève ma remarque. Tous sont occupés à manger, sauf Céline qui n'a pas encore touché à son assiette.

— « Objectifs. Un : accueil et présentation de la section et du parti aux nouveaux adhérents et sympathisants. Deux : combler nos lacunes en matière de références politiques historiques et actuelles, références qui sont nécessaires à notre militantisme. Trois : besoin d'information sur l'actualité sociale, politique et économique, au moyen de petits débats, revues de presse, exposés, en faisant appel à tour de rôle aux connaissances des membres de la section. »

— Le point trois est très bien, affirme Dominique. Il y a des gens importants qui ont des choses à nous apporter.

— Mais faudra pas se laisser bouffer par les vieux, quand même, rétorque Guillaume.

— « Structure et organisation : structure souple et ouverte à tous les jeunes en politique ainsi qu'aux nouveaux adhérents et sympathisants, indépendamment du courant auquel ils appartiennent ou duquel ils se sentent proches. Cette structure, émanant de la section, agira dans son fonctionnement indépendamment des clivages de courants dans les objectifs qu'elle se propose d'atteindre, et en étroite collaboration avec le CA. »

— C'est ce sur quoi on est tous d'accord, affirme Guillaume.

— Il y a aussi une phrase de conclusion : « Grâce à cet acquis, nous pourrons nous investir pleinement dans le combat politique à venir du parti. »

— Ça, c'est un texte simple et efficace, lance Dominique.

– Bon, qui n'est pas d'accord ? demande Guillaume. T'en pense quoi, Léon ?

Tous se tournent vers moi. Je suis en train de me débattre avec un lardon mal cuit.

– Ben, sur le fond, ça va… mais c'est peut-être le ton…
– Si c'est qu'un problème de ton, c'est pas très important, me coupe Dominique.
– Ça compte, que tous les jeunes sans exception soient dans le projet, précise Céline.
– Bon, alors je suis d'accord, dis-je d'un air résigné.
– Parfait, s'écrie Guillaume. On peut le présenter à la prochaine réunion de section.
– C'est quand au fait ? demande Daniel.
– Mardi prochain, je crois.

L'habitude de se retrouver dans un café après les réunions de section, qui n'existait pas voici deux ans, est désormais bien ancrée. Un peu à l'écart, je discute avec Gabriel, le nouveau secrétaire de section.

– J'ai apprécié le projet que vous avez présenté ce soir devant la section, m'assure-t-il.
– Ah bon ?
– C'est peut-être un peu naïf, mais la naïveté, ça se perd vite. Ce qui compte, c'est que vous ayez envie de compter pour quelque chose dans la section.
– Quand je suis arrivé dans le parti, je n'avais pas du tout cet état d'esprit.
– C'est quoi, alors, qui t'as poussé à t'inscrire au parti ?
– À cause de la droite, je crois. Je la supportais plus.
– Je vois.

— Cette manière qu'ont les gens de droite de vouloir écraser les plus faibles. Les femmes, les pauvres, les immigrés, les homosexuels… Tous ceux qu'ils n'aiment pas… Je pouvais pas rester sans rien faire.

— Et quoi d'autre ?

— Aussi l'envie de faire bouger les choses. On ne peut pas se contenter de déléguer aux autres toutes les responsabilités. Chacun doit en assumer sa part.

— C'est la définition même de la politique.

— Et toi, pourquoi tu as rejoint le parti ? Tu n'es plus trotskiste ?

— Comme on dit, le trotskisme mène à tout à condition d'en sortir.

— Est-ce que tu es encore révolutionnaire ?

— En un certain sens, oui, certainement, je pourrais me définir encore comme révolutionnaire. Ceci dit, mon parcours est la suite d'une évolution naturelle. Je pense que rejoindre le parti qui domine la gauche est une option stratégique payante. Il s'agit de maximiser nos potentialités d'intervention dans les profondeurs du corps social. Et pour cela, un instrument politique puissant est nécessaire.

— Mais, je veux dire, à terme, tu crois qu'on peut se débarrasser définitivement du capitalisme ? Inventer une autre société ?

— Je ne me pose pas la question du terme. Je m'intéresse plutôt au possible immédiat. La politique, c'est comme faire bouger un gros rocher en équilibre : il faut avoir vu la pente, les points de rupture, et disposer de la main qui exerce la poussée dans le sens adéquat.

— Oui, mais le capitalisme…

— Le discours anticapitaliste n'est plus un opérateur politique efficace comme il l'était il y a encore quinze ans.

Le café commence à se vider. En partant, les camarades nous adressent un petit signe de tête. Gabriel regarde sa montre. Il semble hésiter.

– Tu dois y aller ? je lui demande.
– Non, non, j'ai encore un peu de temps. Dis-moi, à part le petit groupe que vous formez, tu te sens proche de qui dans la section ?
– Je ne sais pas. Je m'entends bien avec Claire, en tout cas.
– Et Maurice ?
– C'est un politicien, évidemment, mais je l'aime bien. Il a un côté sympathique, c'est peut-être son accent de juif d'Afrique du Nord.
– Je ne t'interrogeais pas d'un point de vue uniquement personnel.
– Ah...
– Au-delà de la question de l'homme, il y a ce qu'il représente.
– Oui, bien sûr.
– La question principale, c'est : quel rassemblement peut se créer autour de la personne de Maurice ?
– Je ne peux pas répondre à cette question. Mais qu'il soit le candidat aux prochaines élections me semble naturel.
– Pourquoi ?
– Ben, je ne sais pas. C'est sa section, non ?
– Je ne suis pas d'accord. Le parti n'appartient à personne en particulier. Il est le parti de tous les militants.
– Oui, remarque, tu dois avoir raison.

Petit à petit, la perspective des élections municipales se rapproche. Ce soir, nous nous sommes retrouvés chez Daniel pour en parler. Depuis une demi-heure, nous nous

empaillons sur la question du programme de campagne : devons-nous, en tant que jeunes, en proposer un à la section comme le suggère Dominique ? Ou faut-il laisser la question de l'élaboration du programme aux candidats qui seront désignés par la section, comme le pense Céline ?

— Et vous, ça vous dirait pas d'être candidats ? lance soudain Guillaume alors que la discussion est au point mort.

On se regarde.

— Drôle d'idée, je fais.
— On peut être candidats, nous aussi ? demande Céline, incrédule.
— Bien sûr, répond Daniel. On peut tous se présenter si on veut.
— Comment ça marche, la désignation des candidats ? s'enquiert Céline.
— C'est simple. D'abord la section vote pour désigner la tête de liste.
— C'est Maurice la tête de liste ?
— Je pense, oui.
— À moins que quelqu'un se présente contre lui, précise Dominique.
— Pas moi en tout cas, assure Guillaume.
— Ensuite, reprend Daniel, ceux qui veulent être sur la liste se déclarent et la tête de liste compose son équipe.
— Alors, qu'est-ce qu'on fait ? demande Guillaume. On se présente tous sur la liste ?
— Ça serait marrant, lance Céline.
— Je ne sais pas, répond Daniel songeur. C'est une idée.

4

Dans une démocratie, un citoyen a des droits et des devoirs. Enfin, il a surtout des devoirs : car ce qu'on appelle ses «droits» n'est le plus souvent qu'une manière déguisée de lui imposer un modèle de pensée, de comportement et de soumission.

Émile passe des verres et des amuse-gueules. Nous sommes une bonne vingtaine à dîner chez lui ce soir-là, dans un appartement aux poutres apparentes, quartier de la Bastille. Émile est un des copains de Gabriel. Il a une voix gouailleuse de prolétaire, mais il est prof à la fac. Il s'approche de Céline et de moi.

– Faut arrêter de déconner. L'économie c'est pas la science exacte. C'est ce que je dis toujours à mes étudiants. Le discours, c'est toujours «on peut pas». On peut pas augmenter les salaires. On peut pas taxer les entreprises. Oui, mais si on ne fait pas une politique sociale, la droite va revenir et on en aura encore pour trente ans! Il ne faut pas renoncer à agir. C'est une question de volonté politique.

– Moi, j'y connais rien, en économie, lui répond Céline.

– L'économie n'est pas une affaire de spécialistes, c'est l'affaire des citoyens.

– Je suis d'accord. Mais c'est juste que je ressens le besoin d'en savoir plus.

– Tu fais quoi dans la vie, Céline?

– Attachée commerciale.
– Ben, tu devrais connaître l'économie, alors, dis-je.
– Tu parles ! J'y connais rien. Je tape des lettres et je remplis des formulaires.
– Et toi, Léon ? me demande Émile.
– Je suis étudiant en histoire.
– L'histoire, la reine des disciplines, celle qui contient toutes les autres !
– Justement, je n'aime pas l'histoire économique.
– Tu as tort, elle a beaucoup à nous apprendre.

Il s'excuse et nous quitte pour aller accueillir des invités. Maurice et Robert ne sont pas là ce soir, ni aucun des membres importants de la section qui composent leur garde rapprochée, comme Claire, Pierre ou Serge. Mais tous les jeunes de notre petit groupe sont présents. Je m'approche de Dominique et Daniel qui discutent avec Gabriel.

– Il faut moderniser le parti, dit ce dernier. En tant que secrétaire, j'essaye de faire ce que je peux au niveau de la section, mais il y a du boulot.
– Il faut aussi penser à la fédé et même au national, assure Dominique.
– Absolument. Mais il faut bien commencer par quelque part.
– Oui, mais si ça reste confiné dans notre section, ça risque de ne pas aller loin. Il faut que cela soit relayé ailleurs.
– Cela le sera.
– Ah bon ? J'avais pourtant entendu dire que tu prenais des initiatives assez personnelles.

Gabriel va pour répondre quelque chose, puis il s'arrête, et regarde pensivement Dominique.

– Je n'ai pas besoin de l'autorisation de Jean-Christophe ou de Lionel pour faire des propositions, finit-il par lâcher.

La conversation entre Gabriel et Dominique s'interrompt car Émile vient de prendre la parole. Tous se tournent vers lui.

– Bon, ben je vais pas vous faire un long discours. On est bien contents que vous soyez là. On a réuni ici pas mal des adhérents actifs de la section, et on a peut-être notre petite idée derrière la tête. Vous savez tous que des échéances électorales importantes s'approchent : ça serait bien que tous ensemble on puisse discuter de l'avenir du parti dans notre arrondissement. Mais je vais pas vous prendre la tête plus longtemps. Il y a du chili. Le pinard est tiré, et il est fameux. Bon appétit à tous.

5

Le vote, un petit geste pour le citoyen,
un grand pas pour le politicien.

Claire a la cinquantaine, des cheveux blonds et courts qui grisonnent à peine, et elle est toujours très élégante. Elle est cadre dans la pub. C'est un dimanche après-midi d'automne et nous marchons côte à côte dans les rues de l'arrondissement.

— Alors, tu as vraiment quitté le courant Rocard ? je lui demande.
— Disons que je me suis mise en retrait.
— Pourquoi ?
— J'en ai un peu marre, tu sais. Et puis j'ai beaucoup de boulot.

Elle me propose une cigarette mais je ne fume pas. Elle allume la sienne.

— Dans ma boîte, en ce moment, c'est l'enfer, reprend-elle.
— Plus j'y pense, et moins j'ai envie de travailler.
— Avant on disait : « Ne perds pas ta vie à la gagner ». Moi, maintenant, je gagne bien ma vie, peut-être que je la perds bien aussi.

Elle me sourit.

— Mais vous, les jeunes de maintenant, vous pensez plus du tout comme ça.
— Ça dépend qui…

Je réfléchis à la formule qu'elle vient de citer.

— Un type dans le genre de Manuel, je reprends, il est de ton courant, lui, c'était sûrement pas le genre utopiste ou rêveur.
— Manuel... Manuel, je le connais très bien.
— Ah bon ?
— C'est quasiment moi qui l'ai recruté.
— Tu es aussi une spécialiste du marketing politique ?
— Dans la pub, on sait tout faire.

Elle sourit.

— Pourquoi a-t-il quitté la section ?, je reprends.
— Il avait beaucoup plus d'opportunités en banlieue. Il est déjà maire adjoint, c'est pas mal, à son âge.
— Tu veux pas me raconter son parcours ?
— Si tu veux. Tiens, ça te dit pas qu'on s'arrête là ? me demande-t-elle en me désignant la devanture d'un café.

Dame Tartine est un bar à vin tenu par trois vieilles demoiselles en tablier. On s'attable devant un verre de saint-émilion.

— Le courant Rocard avait décidé de miser sur deux petits jeunes, commence Claire. Il y avait lui, et un autre type, Alain B. On les avait mis en concurrence, mais évidement c'est Manuel qui avait le plus de chance. Tu comprends, il passe quand même beaucoup mieux que l'autre à la télé.

Je comprends parfaitement parce que j'ai croisé Alain B. une fois au siège d'un syndicat étudiant pendant le mouvement de 1986. C'est une montagne de graisse surmontée d'une petite tête chauve. Manuel, par contre, a un physique de jeune premier.

— Manuel, reprend Claire, il n'est pas énarque, ni rien. Il a juste une licence d'histoire ou quelque chose dans ce genre. On l'a choisi parce que c'était vraiment le petit jeune qui en veut. Dans les universités d'été, il s'arrangeait toujours pour être pris en photo à côté de Rocard. Il ne s'est jamais loupé. Dès qu'il y avait une photo de Rocard, il était là, à côté. C'est moi qui lui ai tout appris. On lui a donné des cours en studio devant des caméras. On a dépensé de l'argent pour lui. Il a vite progressé. Il était très doué. Depuis, son parcours est presque un sans-faute. Pour le moment, il a fait une seule erreur.
— Laquelle ?
— Son mariage. Il a épousé la femme qu'il aimait, une fille d'immigrés espagnols comme lui.
— Pourquoi ce serait une erreur ?
— C'est une alliance qui ne lui apportait rien.

Je la regarde d'abord sans comprendre, puis je pense à Chirac qui a épousé une Chaudron de Courcelles, une fille de la famille de l'aide de camp du Général.

— Pourtant, on lui a mis une sacrée pression, reprend Claire, mais Manuel n'a rien voulu savoir. Il n'a jamais renoncé à ce mariage.

Elle fixe le bout de sa cigarette.

— C'était une sacrée connerie de sa part, mais je peux te dire que le jour où il a fait ça, il est remonté dans mon estime.

Exceptionnellement, ce soir, on est allé au restaurant. C'était au tour de Guillaume de nous inviter mais je crois qu'il déteste par-dessus tout préparer à manger : il a donc prévu de nous inviter tous en bas de chez lui, mais nous insistons pour que chacun paye sa part.

— Vous savez quoi ? lance Céline dès le début du repas. Il parait que Gabriel va être candidat pour être tête de liste aux municipales.

— Il se présente contre Maurice ? je demande.

Je n'en reviens pas.

— On dirait bien, me fait Céline.

— Mais ce n'est pas Maurice qui l'a nommé à la tête de la section ?

— Si, intervient Dominique. Il y a eu un vote du CA après, bien sûr, mais c'était un choix de Maurice de remplacer Pierre par Gabriel.

Daniel a l'air dubitatif.

— Ce qui me plaît pas trop, intervient-il, c'est que Gabriel a bien caché son jeu. Il ne dit rien pendant des mois et, tout à coup, il veut être candidat…

— À moi, il me l'avait dit, fait Dominique d'un air important, mais il m'avait demandé de ne pas le répéter.

— Ils ne sont pas du même courant, Gabriel et Maurice ? demande Guillaume.

— Ils sont tous les deux du courant A, mais Maurice est fabiusien alors que Gabriel est jospiniste, explique Dominique.

— Putain, ça va faire du bruit quand même, ne puis-je m'empêcher de m'exclamer.

Dominique prend son air qui m'exaspère le plus.

— D'après ce que je sais, commence-t-elle, Gabriel a préparé son coup avec Émile et ses autres copains de la section, mais au-dessus, on hésite à le soutenir.

— C'est quand, le vote de la section pour départager les candidats ? intervient Guillaume.

— C'est dans deux mois, répond-elle.
— Et vous, vous allez voter pour qui ? demande Céline en s'adressant à tous.
— Je ne sais pas, hésite Daniel. Je l'ai dit, je n'aime pas trop la manière dont Gabriel a procédé.

Après une réunion restreinte au local du parti, Gabriel a insisté pour qu'on aille boire un café tous les deux. Il me parle de sa candidature.

— Tu comprends, explique-t-il, Maurice ne se consacre plus à la section. Il vient de moins en moins souvent.
— Depuis qu'il est délégué interministériel, il n'a pas beaucoup de temps.
— O.K., mais c'est aux militants de terrain de se présenter, pas aux membres du gouvernement. Si on veut gagner, il faut passer du temps dans l'arrondissement.
— Maurice a toujours été le candidat, jusqu'à présent.
— C'est pas une raison.
— Il est déjà connu des habitants du quartier.
— Ils se souviennent surtout qu'il a toujours été battu.
— Et donc, la meilleure tête de liste, c'est toi ?
— Je pense en effet que je peux aider le parti à l'emporter.

Le Café des Psaumes, dans le quartier juif, est un de nos lieux favoris pour aller manger quelques falafels après une réunion de section. Ce soir, nous sommes plus d'une dizaine. Je suis le seul «jeune» à être venu : les autres sont partis au café. Installé tout au bout de la table, je dois me pencher pour entendre ce qui se dit. C'est Maurice qui parle.

— Moi, la démocratie dans le parti, cela ne me dérange pas, lance-t-il à la cantonade. C'est aux militants de choisir,

c'est bien normal. Ceci dit, il faut être sérieux. Gabriel n'a pas les capacités pour être tête de liste. Il est trop jeune. Il vient d'arriver dans le parti. Je lui ai dit : « C'est trop tôt. » Il n'a pas voulu m'écouter. C'est dommage, il grille toutes ses chances, alors que c'était quelqu'un de prometteur. Mais enfin, puisqu'il n'a pas voulu m'écouter…

— C'est pas malin ce qu'il fait, Gabriel, intervient Robert qui est assis à la droite de Maurice.

— Robert, écoute, il a le droit de se présenter. Il ne faut pas donner le sentiment qu'on veut l'empêcher d'aller au bout de sa candidature.

— Moi, tu me connais, Maurice, je dis ce que je pense. Si je pense que ce que fait Gabriel n'est pas malin, j'ai le droit de le dire.

— Oui, Robert, c'est ton droit le plus strict.

— Mon droit, c'est de préférer ta candidature à celle de cet ambitieux, et de le dire à tous si ça me chante.

Maurice passe son bras autour de l'épaule de Robert.

— Je sais que je peux compter sur toi.

— Et pas que sur moi, j'espère, rétorque Robert en se tournant soudain vers moi. Les jeunes, là, tu crois pas qu'on peut compter sur eux ?

Tous me regardent. Claire m'adresse un sourire complice.

— C'est vrai, fait Maurice. Moi, je dis qu'il faut donner leur chance aux jeunes. Ils ont quelque chose à nous apporter, quelque chose comme un souffle ou une utopie.

Devant tout le monde, Maurice me désigne du doigt.

— Léon, par exemple, il faut qu'il soit sur notre liste, avec Daniel, avec Céline, avec les autres jeunes de la section. C'est ça, la politique.

6

Votez dur, votez mou, mais votez dans le trou.

Dominique, Guillaume, Céline, Daniel et moi sommes donc candidats. Cinq « jeunes », c'est-à-dire de moins de trente ans, sur un total de treize sur la liste déposée par le parti pour les élections municipales. À vingt-deux ans je suis le benjamin, en neuvième position et donc a priori non éligible. Maurice mène la liste et Robert est son second. En troisième position, il y a Claire.

La réunion de désignation de la tête de liste a été un moment de tension extrême. Alors qu'une réunion de section réunit d'habitude au maximum une quarantaine de personnes, nous étions plus de cent vingt entassés dans le local trop étroit. De nombreuses têtes que je n'avais jamais vues se sont révélé être celles d'adhérents officiels de la section. Le fils de Robert, avec qui j'étais au collège et qui n'a jamais été, je le sais parfaitement, un militant, est là avec ses potes de la bande de Saint-Paul. Les bras croisés, ils entourent le grand bureau sur lequel on a déposé une boîte qui servira d'urne. Gabriel, Émile et leurs copains se tiennent de l'autre côté de la salle, l'air sombre. Un par un, les militants vont jusqu'au bureau où Pierre, l'ancien secrétaire, est à l'œuvre. Là, les militants ont le choix entre un bulletin au nom de Gabriel et un autre marqué Maurice. Ils peuvent ensuite se rendre dans un coin de la pièce qui fait office d'isoloir, mais certains

ne le font pas. Le fils de Robert ne prend ostensiblement qu'un bulletin pour Maurice. Puis, après avoir signé la feuille d'émargement, les militants, un par un, glissent leur bulletin dans l'urne.

Le décompte se fait dans un silence glacé. Gabriel recueille 23 voix et Maurice 74. Le soir même, Gabriel présente sa démission du poste de secrétaire de section.

Deux jours après, je le croise au marché. Gabriel est accompagné de sa femme et de ses deux filles : il tient la plus jeune dans ses bras. Il murmure quelques mots à l'oreille de sa femme qui s'éloigne avec les deux enfants et il vient droit vers moi.

— Il y a très exactement vingt-trois personnes qui ont voté pour moi l'autre soir, me lance Gabriel. Je sais que tu n'en fais pas partie.
— C'est vrai, j'ai préféré voter pour Maurice.
— Est-ce que tu peux me dire pourquoi ?
— Tout simplement parce que je crois qu'à l'heure actuelle Maurice est notre meilleur candidat.
— On m'a dit qu'il t'a désigné pour être sur sa liste.
— Oui, c'est vrai.
— Je croyais que tu n'avais pas d'ambition personnelle.
— Je ne le fais pas pour cela.
— Pourquoi alors ?
— Je veux aller jusqu'au bout.
— Pourquoi ?
— Pour voir ce qu'il y a.

Gabriel me regarde sans rien dire, puis il tourne les talons.

Deux semaines après, je me rends pour la première fois à la Délégation aux Rapatriés, avenue d'Iéna, là où travaille Maurice. La Délégation est un grand bâtiment néoclassique. Il y a un flic à l'entrée, puis un poste de sécurité avec un gardien à qui il faut laisser ses papiers. Dans la cour, une ou deux R25, la voiture officielle à cette époque, patientent avec leurs chauffeurs à côté.

Je suis reçu par Claude, chargée de mission au cabinet de Maurice et coordinatrice de la campagne.

– Bon, ta déclaration officielle de candidature est remplie. T'as pas oublié ta profession de foi ?
– Non, la voilà.

Maurice passe la tête par la porte.

– Ah Léon, tu es là
– Oui, salut Maurice.
– Tu m'excuses, je suis avec mon dir' cab. Claude, tu as le rapport du national ?

Claude se lève et donne un document à Maurice, puis elle se remet à son bureau.

– Des commissions ont été mises en place, reprend-elle. Culture, jeunes-écoles, commerçants, environnement, femmes, logement. Je vais te donner l'organigramme complet avec le nom et le contact des responsables et quelques autres numéros utiles. Est-ce que t'as pensé à t'inscrire à la session de formation début février à Caen ?
– Je ne sais pas si je serai libre à ces dates-là.
– C'est pas grave. On a une séance photo jeudi. Sur les affiches, seule la tête de liste sera représentée : mais sur le quatre pages, on fera une photo de groupe, puis chaque candidat aura sa photo individuelle. Il faudra joindre un

petit texte qui représentera votre contribution individuelle. Il y a un sujet qui te plairait ?

— J'aimerai bien parler des problèmes d'écologie.

— Ouais… voyons. Simone aura les femmes, André la culture… Ah, il y a déjà Guillaume qui voulait parler d'environnement. Mais il y a plusieurs axes possibles. Après le logement, la circulation dans la capitale est notre premier thème de campagne.

— Ben, je pourrais parler de l'envahissement de Paris par la bagnole, de la nécessité de développer les transports en commun, d'avoir plus de bus…

— Ah, ben c'est parfait, t'as qu'à écrire un texte sur les autobus.

Je reçois une lettre du ministre de l'Intérieur. Pierre Joxe, un fidèle du président, a finalement été désigné pour conduire les listes « Vivre ensemble à Paris » et il s'adresse à l'ensemble des candidats du parti. Il va falloir aller chercher la victoire « porte à porte ». Chacun doit « se tenir prêt ». Le ministre conclut en disant : « Ce qui se joue là est notre capacité collective à entamer durablement la déstabilisation du système qui régente Paris. »

Joxe a raison. La victoire se jouera « porte à porte ». Avant le 31 décembre, nous avons fait le forcing pour domicilier un maximum de nos connaissances dans l'arrondissement. Plus de dix personnes sont supposées loger dans l'appartement de Serge. Mais, comme aime à le raconter Maurice, on n'arrivera jamais à faire aussi bien que la droite, qui a réussi à faire tenir cinquante habitants dans un local de campagne de vingt mètres carrés. Les champions toutes catégories sont, on le sait, Tibéri dans le cinquième arrondissement et Dominati dans le troisième.

Un dimanche après-midi, nous nous réunissons, les treize de la liste, dans une salle au sous-sol de la Délégation. La rédaction des textes, coordonnée par Claude, est finie et l'impression du quatre pages va être lancée sous peu. Je me suis sorti de la rédaction de mon petit texte : il est parfaitement ridicule. Sur la maquette du quatre pages, il s'aligne à côté de ma photo. Il y a aussi un tract de Maurice qui, en tant que conseiller de Paris, s'adresse aux électeurs pour donner une sorte de bilan de son mandat.

En pleine réunion, Maurice s'éclipse discrètement en laissant à Claude le soin d'animer nos travaux. Il se murmure entre nous qu'il a rendez-vous avec quelqu'un d'important. En sortant pisser, j'ai vu de qui il s'agissait : je me suis trouvé nez à nez avec Bernard Tapie en train de patienter dans le couloir. Tapie veut s'implanter dans le Sud de la France, où l'électorat pied-noir est important, et il est venu demander des conseils à Maurice.

Quelques jours plus tard, avec Robert, je me rends à une conférence de presse donnée par Joxe. Le ministre de l'Intérieur du gouvernement Rocard est en service commandé : il n'a accepté de mener la bataille à Paris que parce que le président le lui a demandé, mais on sent qu'il n'est pas enthousiaste. Joxe répond quand même avec aisance aux questions des journalistes, et je ne peux m'empêcher d'admirer le fonctionnement de cette sorte de machine de précision qu'est un politicien de haut niveau. En écoutant le ministre de l'Intérieur parler, je me demande pourquoi je me sent prêt à être aussi indulgent avec ce type. Maurice me fait le même effet. Comment est-il possible que l'un et l'autre me soient *malgré tout* sympathiques ?

La réponse est à la fois simple et consternante. Tout, dans leur discours ou leur comportement, est remarquablement logique. Ils sont finalement plus honnêtes que les autres parce qu'ils savent faire sentir, en même temps que la manœuvre, la nécessité de manœuvrer. Une fois admises certaines évidences du fonctionnement réel de la démocratie, tout le reste en découle : on perçoit combien il serait stupide de ne pas en arriver aux conclusions qu'ils tirent, et quelle dose d'aveuglement et d'ignorance il faudrait conserver pour ne pas se retrouver d'accord, sur l'essentiel, avec leur manière d'agir. Il n'y a pas d'échappatoire. Il faut soit accepter d'être comme eux, soit remettre en cause de manière radicale les fondements mêmes de tout le système politique.

À la fin de la conférence, Robert m'entraîne vers divers caciques du parti. L'un d'entre eux, un chevènementiste, tique quand Robert me présente.

— Quelle coïncidence ! Je suis tombé amoureux, dans ma jeunesse, d'une fille qui portait le même nom que toi.
— Ah bon, elle s'appelait Léon ?

Nous ne sommes plus à présent qu'à quelques jours du scrutin. Avec quelques-uns des candidats, nous nous trouvons dans un café près de la place de la République. Claude et Maurice sont ravis : *Le Journal du dimanche* a qualifié récemment Maurice « d'excellent candidat d'ouverture ».

Maurice regarde sa montre. Ils vont bientôt sortir. Tout à l'heure, Maurice est monté sur scène et il a été très bon : il a répondu à toutes les questions de Pascal Sevran sans commettre la moindre erreur. Je ne l'ai pas vu parce

que je n’ai pas voulu rentrer dans la salle : je fais une allergie épidermique à cet animateur.

Ça y est, les petits vieux commencent à sortir du théâtre, chauffés à blanc par l’ami de Mitterrand et de la chanson française. Maurice se précipite hors du bar, un grand sourire aux lèvres, serre des mains, embrasse quelques joues flasques. Nous sommes restés dans le café, notre présence n’est pas nécessaire. Ce qui compte, c’est que les mémoires défaillantes gardent au moins une trace du nom de la tête de liste jusqu’à la date des élections.

7

Un fait divers curieux rapporté dans un journal local : «Hier, à l'occasion du scrutin municipal à Bouillonville (Meurthe-et-Moselle), un ou plusieurs citoyens mal intentionnés ont profité du secret de l'isoloir pour introduire, dans l'enveloppe de leur bulletin, un morceau de gras de jambon. Sous l'effet de la chaleur, le gras a fondu et a taché plusieurs dizaines de bulletins dans l'urne, les invalidants par là-même. Par ailleurs, durant la nuit, l'inscription suivante a été tracée sur la façade de la mairie : "Vous voulez absolument voter ? Plutôt que voter blanc, votez gras !" » La police a reconnu n'avoir, à l'heure actuelle, aucune piste.

Le 12 mars 1989, jour du premier tour des élections municipales, est arrivé. Des élections, depuis trois ans que je suis au parti, j'en ai connu quelques-unes. J'ai occupé tous les postes. J'ai été assesseur, secrétaire du bureau de vote, délégué du candidat. Je n'ai pas été président, parce que les présidents de bureau de vote sont désignés par le maire et que nous sommes l'opposition municipale ; et puis je suis trop jeune.

Aujourd'hui, pourtant, je ne suis rien. Enfin si, je suis candidat. Je vais dans l'isoloir et je regarde notre bulletin. Demain, ou dans quelques jours au plus tard, je sais que je vais rendre ma carte du parti.

J'hésite un peu, puis j'écarte notre bulletin. Je glisse un bout de papier blanc dans l'enveloppe et je me rends vers l'urne.

Je sors du bureau. Ma résolution est prise : c'est la dernière fois que je vote.

Les épisodes relatés dans «Post-scriptum au scrutin municipal de 1989» sont réels : ils n'ont subi d'autres distorsions que celles, inévitables, que la mémoire impose aux souvenirs vieux de dix-huit ans.

Les personnes évoquées existent également. La plupart des prénoms ont été modifiés, sauf ceux des personnalités publiques. Maurice est conseiller d'État et ancien délégué interministériel du gouvernement Rocard. Manuel, ancien membre du cabinet de Lionel Jospin, est actuellement député et maire d'une commune de la région parisienne. Alain B. est ancien grand maître du Grand Orient de France et président de sociétés de «conseil en sécurité».

Il n'y a rien d'extraordinaire dans ce récit : pas de révélations scandaleuses, pas de pots-de-vin exorbitants, rien qui, en fait, ne sorte de l'ordinaire le plus plat du quotidien militant. Mais c'est cette banalité même qui en fait le paradigme du fonctionnement démocratique.

Il y a peu de raison en effet que ce qui fut vrai pour les élections municipales à Paris en 1989 ne le soit également pour tout autre scrutin, à quelque autre date que ce soit, et pour tous les genres de partis. Ce n'est pas là une affaire de droite et gauche, mais de système. Même ceux qui prétendent faire de la «politique autrement» n'ont jamais agi différemment. Que l'on songe par exemple à ATTAC : altermondialiste, opposée aux excès de «l'ultralibéralisme», favorable aux pays endettés, cette association «démocratique» a réussi le tour de force de voir ses dirigeants bourrer les urnes de manière éhontée pour se maintenir coûte que coûte au pouvoir.

Il n'existe sûrement pas d'organisation politique où, à l'image du parti que j'ai décrit, le mot «démocratie» ne soit pas aussi un synonyme de «magouilles». Mais comme l'expérience, dit-on, n'éclaire que le chemin parcouru, il s'agit à présent de fonder théoriquement ce qui s'est d'abord exposé en pratique dans le récit qui vient de s'achever.

ÉLECTIONS PIÈGE À CONS



1

Le mardi 7 novembre 2000, environ 48 935 000 électeurs américains ont choisi Al Gore, candidat démocrate à la présidence des États-Unis, et 48 610 000 le candidat républicain George Bush. Gore était vainqueur en nombre de voix, mais le système des grands électeurs a permis la victoire de son adversaire. Ce système dit du *winner-take-all* a fait de la Floride l'État clé de cette élection : quelques voix de différence suffisaient à l'un ou à l'autre des candidats pour avoir dans son camp la totalité des grands électeurs de cet État et donc pour remporter l'élection présidentielle. La différence de voix, après des semaines de comptage laborieux, fut au final portée au crédit de Bush pour quelques centaines de suffrages exprimés. Ce résultat ne fut pas acquis à la suite d'un nouveau décompte rigoureux, mais lorsque la Cour suprême décida d'interrompre les opérations de vérification après avoir constaté qu'elles étaient tout simplement impossibles.

Les bulletins utilisés, en effet, à la fois par leur complexité et pour des raisons matérielles (il fallait les perforer et le petit bout de papier ne se détachait pas toujours correctement) pouvaient être, suivant les cas, soient déclarés valables, soit écartés comme nuls. Des journaux américains qui tentèrent par la suite un nouveau décompte révélèrent que, selon les critères retenus pour

la validation ou l'invalidation des bulletins, on pouvait déclarer vainqueur tantôt Bush, tantôt Gore, avec un léger avantage pour Bush à la différence de voix. Même en effectuant ce travail avec une parfaite bonne foi il aurait été très difficile de départager les deux candidats : mais comme en plus le gouverneur de la Floride était le frère du candidat républicain et qu'il s'était montré assez ouvertement disposé à favoriser les intérêts de sa famille et de son camp politique, l'idée même que cette élection puisse paraître un tant soit peu impartiale fut au final abandonnée. Le candidat démocrate renonça à disputer la victoire à George Bush.

Le bilan de l'élection présidentielle américaine de l'an 2000 est éloquent. La personne qui a été choisie par le plus grand nombre d'électeurs n'est pas celle qui a été élue. Un faible écart de voix dans un État disputé a donné aux électeurs de celui-ci un poids que n'ont pas eu ceux des États acquis d'avance à l'un ou l'autre camp. Suivant leur répartition géographique, le choix de certains électeurs s'est révélé déterminant tandis que celui d'autres est demeuré sans effet sur le résultat final. Enfin, les possibilités de contestation étaient telles que le candidat élu ne l'a été au fond que parce que son adversaire ne voulait pas atteindre un niveau de controverse qui aurait fini par entamer la crédibilité du système politique américain tout entier.

Des commentateurs ont, après cette élection, affirmé que la démocratie américaine sortait renforcée de cette crise. Le raisonnement est tortueux mais irréfutable : un système aussi visiblement en contradiction avec ses principes et qui n'en est en rien bouleversé fait en effet la

preuve de son incroyable résistance. De plus, les résultats douteux ne sont pas l'apanage de la présidentielle de l'an 2000 : au XIXe siècle, les élections américaines regorgent d'exemples similaires. La bipolarisation fait qu'actuellement seuls deux candidats ont réellement du poids dans les élections présidentielles américaines. Voter pour Ralph Nader ou Pat Buchanan, en 2000, c'était savoir que son candidat n'avait aucune chance. Mais au XIXe siècle, il n'en allait pas toujours ainsi et Lincoln, par exemple, fut élu face à trois autres candidats. Or, dans le cadre institutionnel américain, si quatre candidats se présentent, il est parfaitement imaginable que l'emporte celui qui aurait obtenu le moins de voix en nombre absolu. Il suffirait pour cela que les partisans de ce candidat soient tous géographiquement regroupés dans quelques États clés tandis que les partisans des trois autres s'éparpillent dans tous les autres États.

Le mode de scrutin utilisé aux États-Unis possède d'innombrables effets pervers. Formulons par exemple l'hypothèse que trois candidats se présentent aux élections présidentielles américaines, et appelons-les Andrew, Bob et Charlie. Imaginons qu'un électeur, au vu de sondages par exemple, s'avise que dans l'État où il vit son candidat préféré, Andrew, n'a aucune chance de l'emporter mais que Bob et Charlie y sont au coude-à-coude. Par ailleurs, sur le plan national, notre électeur sait que Charlie a très peu de chance de réussir tandis que Andrew et Bob sont les deux prétendants les plus sérieux à la victoire finale. Dans ce cas précis, notre électeur a davantage intérêt à voter pour Charlie que pour son favori Andrew. S'il vote pour Andrew, sa voix sera perdue puisque Andrew ne peut pas l'emporter dans son État. Mais si tous les électeurs d'Andrew votent

pour Charlie, ils pourront priver Bob des grands électeurs qui seraient décisifs contre Andrew. Pour voir triompher son candidat préféré, l'électeur doit exprimer par son vote un choix qui diffère de son choix réel. Comment, dès lors, continuer à affirmer que le vote est «l'expression de la volonté populaire» si, pour aboutir, cette volonté doit exprimer le contraire de ce qu'elle veut ?

On pourra toujours incriminer le système de vote des États-Unis. L'anti-américanisme, ce degré zéro de la pensée contestataire, s'emparerait facilement d'un tel argument. Est-ce donc si différent en France ? Le scrutin présidentiel, en ne retenant au deuxième tour que les deux candidats les mieux placés, permet que le président soit automatiquement élu à la majorité absolue. Mais la règle d'élimination du premier tour, qui s'apparente au système des poules utilisé dans les tournois sportifs, a des effets pervers évidents.

Le résultat du deuxième tour des élections présidentielles de 2002 aurait évidemment été très différent s'il avait opposé Lionel Jospin à Jacques Chirac. Ce dernier n'était pas du tout assuré de l'emporter face à cet adversaire. Les sondages les plaçaient proches l'un de l'autre. La présence de Jean-Marie Le Pen a donc fort bien pu avoir pour effet d'inverser le résultat final: tous les gens se situant plus ou moins à gauche se sont vus purement et simplement privés de toute représentation possible, leur choix se limitant dès lors entre la droite modérée et la droite extrême.

Le fait de restreindre artificiellement le choix aux deux candidats les mieux placés au premier tour est donc insatisfaisant ; mais permettre à davantage de can-

didats de se maintenir au second l'est tout autant. Dans le scrutin législatif français, par exemple, les « triangulaires » ou même les « quadrangulaires » voient s'affronter trois ou quatre candidats. Dans ce cas, le maintien ou le retrait volontaire, après négociation, du troisième ou du quatrième candidat est susceptible de renverser le résultat final. Si, par exemple, deux candidats de gauche ont pu se maintenir au second tour, le risque est grand que les voix, en s'éparpillant entre les deux, ne favorisent le candidat de droite qui leur est opposé, là où la gauche majoritaire l'aurait emporté si elle n'était représentée que par un candidat. La présence d'un troisième candidat peut inverser le rapport entre les deux premiers.

2

On pourrait penser que ces imperfections sont dues aux systèmes électoraux français et américains, et qu'une réforme instituant un système plus satisfaisant pourrait y remédier. Rien n'est plus faux.

La question des systèmes électoraux et des paradoxes qui leur sont associés a retenu l'attention des politologues et des mathématiciens depuis longtemps. Condorcet avait formulé une série d'observations à ce sujet dès le XVIIIe siècle. Il n'est pas question de revenir ici sur leurs débats : simplement, on peut signaler qu'au début des années cinquante, un professeur d'économie, Kenneth Arrow, est arrivé à un curieux résultat.

Arrow a commencé par formuler une série d'axiomes qui lui semblaient devoir caractériser toute méthode électorale destinée à comptabiliser des préférences individuelles pour exprimer des choix collectifs. Ses axiomes, pour faire simple, peuvent se résumer ainsi. Le premier est celui de «la portée universelle» : aucune configuration possible des choix des électeurs ne doit être ignorée par le système électoral. Le second est celui de «l'unanimité» : s'il y a un accord unanime entre les votants sur un choix donné, celui-ci doit se retrouver dans le classement final des préférences exprimées. Le troisième est dit de «l'indépendance de la détermination par paire» : si

une option est préférée à une autre, cette préférence doit se conserver même si les conditions extérieures (l'entrée en lice d'un troisième candidat par exemple) se modifient. On a vu que le système électoral français pour les législatives ne respecte pas cette condition. Le quatrième est celui de « complétude » : le classement final doit permettre de classer toutes les paires d'options ou de candidats possibles les unes par rapport aux autres. Ensuite, le principe de « transitivité » veut que si l'option A est préférée à la B et la B à la C, alors la A l'emporte sur la C.

Le dernier axiome est celui que Arrow nomme de « l'absence de dictature » : c'est le cas où un seul électeur impose sa préférence pour tous les choix. Or, la démonstration mathématique de Arrow, sur laquelle on ne s'attardera pas ici (les plus férus de science la trouveront facilement dans différents ouvrages [1]), arrive à ce résultat que les cinq premiers axiomes ne sont respectés par une constitution donnée qu'à la condition qu'elle soit une « dictature » au sens qu'Arrow avait donné à ce terme. Si, comme l'a fait Arrow, on postule comme sixième axiome « l'absence de dictature », alors on arrive à ce que l'on a nommé « l'impossibilité d'Arrow » : les six conditions ne peuvent être remplies en même temps.

Tout système se doit donc, s'il ne veut pas être une dictature, c'est-à-dire dépendre du choix d'un seul, de violer un au moins des principes qu'Arrow a énoncés. On pourrait donc modifier les systèmes électoraux américains ou français dans un sens ou dans un autre, mais le fait de remédier à un défaut ici ne ferait qu'en créer un autre ailleurs.

---

1. Un exemple compréhensible de cette démonstration est fourni dans l'ouvrage de Jean-Louis Boursin, *Les Paradoxes du vote*, Odile Jacob, Paris.

Bien entendu, la démonstration d'Arrow demeure mathématique et ne peut donc pas rendre compte de ce qui se joue réellement dans la société. En réalité, les «choix individuels» ne sont pas des choix indépendants et libres, mais des choix profondément influencés par l'histoire, par les médias ou par les circonstances particulières qui président à chaque élection. L'axiome de «complétude», par exemple, est une exigence logique, mais il ne tient pas compte du fait que le système politique possède des pesanteurs énormes. Toutes les options ne sont pas également probables et certaines, mêmes, sont quasiment exclues. Il y a des préférences partisanes qui, dans certaines régions, se transmettent sur des générations. Il y a la légitimité que le système lui-même assure à certains candidats et pas à d'autres : le fait d'être un politicien reconnu ou d'avoir fait une carrière dans un parti important paraît un gage de compétence pour occuper le poste convoité. Il y a l'attention que les médias accordent à certains acteurs tandis qu'ils en laissent d'autres totalement dans l'ombre. Cette pesanteur est d'ailleurs peut-être salutaire, car elle permet d'éviter que des candidats dont on ignore tout se retrouvent à des postes clés. Ceux qui ont déjà fait leurs preuves auront déjà ce mérite d'être en partie prévisibles : on peut espérer que leur pouvoir de nuisance demeurera dans les limites qui l'ont contenu jusque-là.

L'impossibilité d'Arrow permet cependant de démontrer théoriquement que la prétention démocratique – être, par le vote, l'expression de la volonté populaire – est infondée et infondable. Comme l'écrit un mathématicien et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, «si la règle avait été différente, la volonté générale eût pris

une autre apparence. Cette règle, qu'on aurait pu prendre pour un détail de procédure, a parfois plus d'influence sur l'issue du vote que les préférences des votants »[2]. Cet aspect des choses a d'ailleurs désolé nombre de ceux qui ont commenté les travaux de Kenneth Arrow. Faut-il donc renoncer à la démocratie ? Non, nous disent-ils : la démocratie est certes un système imparfait et non perfectible mais, vu qu'il faut bien un système, autant celui-là plutôt qu'un autre qui risquerait d'être pire. Tant pis si la règle est injuste : l'important, c'est qu'il y en ait une, puisque le plus redoutable est l'absence de règle. Comme l'écrit notre mathématicien de Sciences Po : « On peut se demander si, dans les démocraties modernes et apaisées, il n'est pas devenu plus important qu'il existe une règle acceptée, même si son application choque parfois. »[3]

Avec un tel raisonnement, l'élection de George Bush se justifie parfaitement. Certes, un système mal fichu s'est combiné aux magouilles du clan Bush pour aboutir à un résultat immérité : mais au fond, peu importe, du moment que la validité de l'élection n'est pas sérieusement contestée et que les États-Unis se sont dotés d'un président à qui il ne reste plus, ensuite, qu'à envahir l'Irak et à précipiter son pays dans une guerre meurtrière et sans issue.

George Bush Junior a reculé les limites de la crétinerie congénitale bien plus loin encore que ce qu'on aurait pu imaginer. Mais peut-on sérieusement penser que les choses auraient été si différentes si c'était Al Gore qui l'avait emporté ? Le bilan diplomatique et militaire serait

2. Jean-Louis Boursin, *op.cit.*, p. 14.
3. *Ibidem*.

peut-être un peu moins accablant. L'aveuglement face aux dangers du changement climatique ne serait sûrement pas aussi caricatural. Mais le système impose aux dirigeants de telles contraintes que leur marge de manœuvre réelle est limitée : leur personnalité, ou même leurs préférences partisanes, ne pèsent pas lourd face aux exigences réelles de la domination capitaliste – ce qu'on appelle dans les médias «les nécessités économiques» et qui imposent leur marque dans tous les domaines : sociaux, diplomatiques, culturels, etc. Dès lors, qu'importe en effet que la majorité des votants ait préféré Gore à Bush mais que le hasard combiné avec une petite dose de tricherie ait désigné comme président ce dernier plutôt que le premier.

La conclusion de ce raisonnement s'impose par sa logique. Pourquoi perdre son temps à suivre des débats insipides et à écouter des discours creux, pourquoi se presser un dimanche pluvieux dans un préau d'école sinistre, pourquoi s'ennuyer ferme devant une soirée électorale télévisée si c'est pour savoir qu'au fond son misérable bulletin pèsera moins qu'une plume face à l'aléa de règles électorales nécessairement imparfaites, et ce pour finalement départager deux prétendants qui une fois élus mettront en œuvre, à quelques détails près, une politique similaire ?

3

L’abstention est le fait de ne pas prendre part à un vote : que l’on soit inscrit sur les listes électorales ou non ne change rien à l’affaire. Quelqu’un qui, soit par désintérêt ou négligence, soit par choix politique, ne se fait pas recenser en mairie pour exercer son droit de vote s’abstient par définition de l’exercice de ce droit : son cas ne diffère pas essentiellement de celui qui, le jour du vote, a préféré ne pas se déplacer alors qu’il est régulièrement inscrit.

Le taux d’abstention, pourtant, n’est que le rapport entre le nombre d’inscrits sur les listes électorales et les électeurs qui se sont déplacés : en France, les non-inscrits ne sont jamais comptabilisés. Les bulletins blancs ou nuls ne viennent pas non plus gonfler les chiffres de l’abstention. Pourtant, les pourcentages attribués aux différents candidats n’en tiennent pas compte non plus : ils sont toujours calculés exclusivement par rapport aux suffrages exprimés.

Il va sans dire que ces modes de calculs ont pour objet de présenter les choses sous le meilleur jour démocratique. Prenons un exemple. Nicolas et Ségolène doivent être élus par un collège électoral composé de cent individus qui, tous, satisfont aux critères, quels qu’ils soient, pour avoir le droit de voter. Cependant, sur ces cent, il y

en a une vingtaine qui n'ont pas renvoyé leurs papiers d'inscription à temps : ils ne sont donc pas sur la feuille d'émargement et ne peuvent pas prendre part au vote. Sur les quatre-vingts qui restent, vingt-cinq ne se déplacent pas le jour du vote : ce sont eux, et eux seuls, qui seront comptés comme abstentionnistes. Enfin, sur les cinquante-cinq qui ont glissé un bulletin dans l'urne, deux l'ont laissé blanc et trois y ont inscrit des insultes à destination de Nicolas. Sur les cinquante restants, vingt-six personnes ont voté pour Nicolas et vingt-quatre pour Ségolène.

Nicolas a donc été élu avec 52 % des voix et non, comme il serait pourtant logique de le penser, avec 26 %, bien qu'il y ait exactement vingt-six personnes qui l'aient effectivement choisi sur les cent susceptibles de le faire. Cette présentation permet de faire comme si une majorité absolue s'était dégagée du scrutin. Par ailleurs, le taux d'abstention ne sera que de 31,25 % alors que seule la moitié des personnes pouvant voter auront exprimé un choix positif en faveur de l'un ou l'autre des candidats.

Les élections présidentielles françaises fonctionnent exactement ainsi. Le cas de celles de 1995 est particulièrement éclairant. Avec 15 763 027 voix, Jacques Chirac a obtenu 52,64 % des suffrages exprimés. Rapporté au nombre d'inscrits, ce pourcentage chute déjà lourdement pour ne plus atteindre que les 39,43 %. Il est extrêmement difficile de savoir combien de personnes ne sont pas inscrites sur les listes électorales mais on peut l'estimer, en retranchant de la population totale française, territoires d'outre-mer compris, les étrangers et les moins de dix-huit ans, à quelque chose comme environ cinq millions d'individus. Dans cette hypothèse, Chirac n'a obtenu, en

1995, qu'un pourcentage de 34,8 % d'adhésion à sa personne. Un petit peu plus du tiers.

Comment dire alors que le président de la République est « le président de tous les Français » quand il n'en « représente » que le tiers ? Pour paraphraser un autre président de la République, ce sont « deux Français sur trois » qui n'ont pas choisi Chirac en 1995 : et pourtant ces « deux Français sur trois » ont dû le subir eux aussi de 1995 à 2002, sans que la « démocratie » ne tienne compte, en aucune manière, de leur incontestable majorité.

Ce ratio est un peu remonté avec le scrutin de 2002 : en effet, avec 82,21 % des suffrages exprimés, Chirac a obtenu la voix d'un peu plus d'un Français sur deux en âge de voter. Mais la période ouverte après le 21 avril 2002 était tout simplement extraordinaire. Une véritable hystérie s'empara des leaders de la gauche et tous, à l'exception notable d'Arlette Laguiller, se précipitèrent pour appeler à voter Chirac. L'épouvantail de l'extrême droite pu alors remplir parfaitement son rôle, qui est celui de sauver la démocratie : celle-ci, malgré ses vicissitudes, apparaît quand même préférable au masque grimaçant de l'ancien parachutiste. En France, le chantage démocratique a un nom : celui de Jean-Marie Le Pen.

Le résultat, c'est qu'il est impossible de savoir, sur ces 82 % de personnes qui ont exprimé leur suffrage en faveur de Chirac, combien approuvent véritablement sa politique : car la seule manière d'empêcher Le Pen d'arriver au pouvoir était de favoriser la victoire de son rival. L'exemple de 2002 est caricatural mais il permet de comprendre en quoi le vote n'est en rien l'expression de la « volonté » de ceux qui votent. Quand l'offre politique

se résume à Le Pen ou à Chirac, où se trouve le choix ? Entre la corde ou le fusil, quelle est votre préférence ? La démocratie respecte la volonté de l'électeur comme le bourreau respecte les dernières volontés du condamné à mort.

Pourtant, nombreux sont ceux qui, cédant au chantage que la démocratie a exercé sur eux, sont allés mêler leur voix aux partisans du leader de la droite. Tous ces gens de gauche qui ont voté pour Jacques Chirac, que peuvent-ils dire à présent des réformes conduites par la majorité présidentielle ? En toute logique démocratique, n'en sont-ils pas eux aussi responsables, puisque c'est sous l'autorité de celui pour qui ils ont voté qu'elles sont mises en œuvre ? Ces mêmes qui faisaient la leçon aux abstentionnistes en 2002 sont-ils prêts aujourd'hui à reconnaître que les lois liberticides de Sarkozy et de Perben ont été adoptées grâce à leur consentement ?

On prétend parfois que ceux qui n'ont pas voté n'auraient pas le droit de se plaindre : il semblerait plutôt que seuls ceux qui se sont abstenus au deuxième tour de la présidentielle peuvent aujourd'hui se dédouaner de la responsabilité de la chasse à l'enfant sans-papiers que Sarkozy a déclenché dans les écoles, les collèges et les lycées. Bien plus que l'abstention, c'est le vote qui fait du citoyen le complice des infamies du pouvoir.

4

Les abstentionnistes ne sont pas des abrutis dépourvus de sens critique. Les abstentionnistes ne sont pas des égoïstes qui se désintéressent de tout de qui ne se rapporte pas à leur petit horizon individuel. Les abstentionnistes sont ceux qui font du processus électoral l'analyse la plus juste. Considérer que voter ne sert à rien est tout simplement une évidence : mais c'est une évidence à laquelle on est d'autant plus sensible qu'on est quotidiennement écrasé par ce monde et qu'on ne possède pas d'autre perspective que de végéter dans la misère ou de se faire exploiter à longueur de journée. Ceux qui, au contraire, parviennent à se ménager une petite vie acceptable, ou qu'ils considèrent comme telle, auront davantage intérêt à faire comme s'ils croyaient encore au simulacre du vote, tout en sachant, au fond d'eux-mêmes, très bien à quoi s'en tenir.

Être abstentionniste, ce n'est pas seulement reconnaître l'évidence de l'inutilité du vote, c'est surtout accepter d'en assumer pleinement les conséquences. L'effondrement des illusions démocratiques effraie les classes moyennes qui n'arrivent pas à se reconnaître pour ce qu'elles sont vraiment dans le système capitaliste : un segment du prolétariat, c'est-à-dire de la classe exploitée. Les classes moyennes aimeraient que, dans le système de représentation politique comme ailleurs, *tout continue comme avant,*

alors que la restructuration actuelle du capital, improprement appelée « mondialisation », qui interdit de boucler l'extraction de la plus-value sur une aire nationale, les condamne à devoir renoncer à tout ce qui avait fait jusque-là leur être de classes moyennes et leur avait permis de se prendre pour autre chose que des prolétaires : *welfare state*, service public, emploi sécurisé.

La frange la plus pauvre du prolétariat, elle, croit de moins en moins que ce que la société lui promet va devenir réalité : un revenu, un logement décent, l'indépendance par rapport aux parents. Pourquoi espérer encore alors que ceux-là mêmes qui jusqu'ici étaient assurés d'avoir tout cela en sont de plus en plus privés ? Dans ces conditions, quand on a perdu jusqu'au rêve d'avoir quelque chose à gagner, on peut s'épargner de faire comme si on croyait encore à un changement qui sortirait des urnes.

C'est pourquoi les campagnes animées par des musiciens, des comédiens ou des footballeurs pour « inciter les jeunes à s'inscrire sur les listes électorales » sont impuissantes. Bien que très fortement relayées sur le plan médiatique, ces initiatives révèlent toute leur hypocrisie en se heurtant au mur de la réalité. Ceux qui les lancent veulent nous faire croire qu'ils comprennent « les jeunes des quartiers » et sont semblables à eux. Mais le rappeur qui a signé avec une major a beau porter la même casquette, il n'est plus du même monde que ceux dont il prétend être le porte-parole. Ce n'est pas la panoplie qui compte, ce sont les idées, et les idées résistent rarement à la puissance corruptrice de l'argent. Le rappeur devenu star n'a pas intérêt à ce que les inégalités sociales se résorbent puisqu'il a fait un « bizness » de leur dénonciation.

La logique capitaliste du succès est là pour stériliser le plus vite possible les potentialités de révolte qui cherchent à s'exprimer par la musique.

Le fossé entre ceux qui ont percé dans la chanson, la comédie ou le sport, et les anciens copains du quartier est devenu trop visible. De l'aveu même de la presse, les campagnes d'incitation à l'inscription des jeunes sur les listes électorales ne remportent aucun succès. Le discours stéréotypé des stars se heurte à l'évidence de la réalité sociale. Un comique comme Jamel Debbouze déclare par exemple, dans le journal *Libération* du 20 octobre 2006, que « si chaque citoyen prenait conscience de son pouvoir d'électeur, on arriverait à changer les choses et à construire une société plus juste ». Toute l'expérience historique du prolétariat depuis un siècle nous enseigne à quel point cette idée est fausse.

Pour ceux qu'on a parqués dans les ghettos pour pauvres, le fond du propos pour les inciter à s'inscrire sur les listes est de dire : « Faites comme les autres. » Et, effectivement, si les banlieues pouvaient porter une revendication catégorielle, ce serait bien celle-là : celle d'être traitées comme les autres territoires en France. Pourtant, ce qui fait que ces discriminations existent n'est pas quelque chose que le vote ou le système politique a la possibilité d'abolir : tout simplement parce que c'est un effet de ce même système. C'est bien ce quotidien fait d'humiliation et d'écrasement qui rend visiblement faux tous les principes de l'intégration citoyenne.

Un journal de gauche, *Libération,* pourtant parmi les plus favorables à ce genre de démarche, était le 16 octobre 2006 contraint de décrire ainsi la malheureuse réalité :

« Ils sont le dos au mur. Ils n'attendent rien. Ce samedi après-midi, une dizaine de jeunes sont ainsi dans le quartier de Fond-Bouillant, à Montluçon (Allier). Ici, pas d'émeute. L'abstention aux dernières élections a, selon un animateur, frôlé les 60 %. D'une barre à terre, il reste des gravats. Membre de Banlieue Active, Rost, rappeur parisien arborant un tee-shirt siglé "Cette France, c'est aussi la nôtre", s'avance vers eux. À chaque concert, il s'en va discuter, tenter de convaincre les jeunes des quartiers d'aller s'inscrire sur les listes. La plupart du temps, ils l'accueillent d'un : "On s'en bat les couilles." »

C'est bien là la seule réponse à faire.

5

Si le vote est sans portée réelle, alors il est indifférent de voter ou de ne pas voter lors des élections politiques officielles. C'est pourquoi ce livre ne doit pas être compris comme une prise de position en faveur de l'abstention ou de la non-inscription sur les listes électorales. L'abstention n'est pas plus un impératif que le vote n'est un « devoir ».

Le piège que nous tendent les élections concerne l'illusion qu'un changement quelconque pourrait survenir par leur biais ou qu'elles pourraient empêcher ou retarder une politique que l'on réprouve. Ceux qui, par exemple, sont allés voter « non » au référendum sur la Constitution européenne en croyant s'opposer à « l'ultra-libéralisme » n'ont certainement pas évité le « piège à cons » : car la politique de dérégulation et de privatisation n'est pas une affaire de choix politique, elle est une contrainte actuelle de la valorisation mondiale du capital. De ce point de vue, la gauche ou la droite ne peuvent se différencier en rien. La prise de position de Laurent Fabius sur cette question est, on le sait, exclusivement politicienne. Même si Fabius avait vaincu Royal lors des primaires socialistes puis Sarkozy au second tour de la présidentielle, il aurait été impensable de le croire capable de sauver le « modèle français » dans une Europe et un monde dérégulés – et même de supposer qu'il en aurait seulement eu la volonté.

Cependant, le référendum du dimanche 29 mai 2005 offrait aux électeurs une possibilité que les élections ordinaires ne donnent pas : celle du vote négatif. Nous avons vu qu'en 2002 la seule manière de voter *contre* Le Pen était de voter *en faveur* de Chirac. Refuser le pouvoir à l'un ne pouvait se faire qu'en se compromettant avec l'autre. Pour le référendum, il était possible de s'opposer à une politique approuvée par la majeure partie de la classe politique sans pour autant favoriser clairement les quelques-uns qui s'étaient prononcés en faveur du non car ils représentaient les deux extrêmes de l'échiquier politique. Le résultat de ce référendum, qui vit le non l'emporter avec 54,67 % des suffrages exprimés et 36, 97 % des inscrits (un tiers, environ, des électeurs se sont abstenus), a créé un petit électrochoc parmi les élites françaises. Il va de soi, pourtant, que la conclusion qui en a été tirée ne consiste pas à dire qu'il faut renoncer à l'Europe telle qu'elle se construit actuellement. Bien au contraire, tous les « responsables » se sont empressés d'expliquer que ce qui n'a pas pu se faire par la voie référendaire se fera autrement parce que de toute façon il n'y a pas le choix. La réaction de l'élite était plutôt de se demander comment trouver les méthodes et les moyens propices pour faire comprendre au peuple qui se trompe où se situe la véritable nécessité. Il est vrai que de dire d'un côté qu'une politique est absolument indispensable et de l'autre la proposer au vote est une contradiction : on l'a d'ailleurs beaucoup reproché au président Chirac, qui sur ce sujet, comme sur pratiquement tous les autres, a encore fait preuve de son habituel manque d'habilité.

Le « piège à cons » du référendum de 2005 est donc moins dans le fait de voter ou de s'abstenir que dans le sens et la portée que l'on est prêt à accorder à un tel événement.

6

Le vote n'est pas une manière de s'exprimer. Le vote n'est pas une manière de donner son opinion. Le vote est, par excellence, le moyen de faire fermer sa gueule à ceux qui ont des choses à dire. C'est même l'argument le plus commun de ceux qui veulent que *surtout rien de change*. Cette loi a été votée. Ce gouvernement a été élu. Cette injustice est légale, légitime, votée, souveraine. Si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à voter contre. Aux prochaines élections. Dans deux ans, trois ans, cinq ans. En attendant, il est illégal et illégitime de s'opposer à l'expulsion d'un sans-papiers : la « majorité » est pour qu'il s'en aille. Il est illégal et illégitime d'occuper un logement vide : la « majorité » est pour le respect du droit de propriété. Il est illégal et illégitime de bloquer une usine, une fac, un moyen de transport : la « majorité » est pour le respect du droit à travailler.

Ainsi donc, on ne devrait pas faire la grève, on ne devrait pas crier devant l'injustice, on ne devrait pas se révolter parce qu'ainsi on s'opposerait à la volonté du peuple et à la souveraineté démocratique.

Il faut donc être clair : cette majorité qui se serait affirmée dans les élections n'a en réalité jamais eu droit à la parole. On ne lui a pas laissé le choix d'avoir le choix. Chaque citoyen isolé et coupé quotidiennement de tous

les choix possibles sur la direction de sa vie s'est vu accorder un dimanche, tous les deux ou trois ans, la possibilité de sélectionner un bout de papier et de le glisser dans une enveloppe : et ce serait le résultat de ce non-événement qui devrait nous interdire dans l'intervalle entre deux élections, c'est-à-dire tout le temps ou presque, de se révolter contre l'injustice ?

Ceux-là mêmes qui veulent nous interdire d'agir au nom du résultat de ces élections ne représentent rien ni personne, si ce n'est le pouvoir que l'État leur attribue dans l'intérêt de sa conservation. Quel rapport pourrait-il y avoir entre nous et eux ? Avec leur appétit des symboles puérils du pouvoir, leurs «Monsieur le Ministre», leurs voitures de fonction avec gyrophares, leurs glorioles de politiciens ? Aucun d'entre eux ne pense ou ne vit comme le commun des mortels, ne serait-ce que parce que pour réellement oser se prétendre le «représentant» du peuple, il faut déjà se considérer comme quelqu'un «d'exceptionnel», investi d'une «mission», bref il faut déjà avoir de soi-même et des autres une vision singulièrement déformée.

L'idée même de «représentation» est une escroquerie faramineuse. Personne ne peut représenter personne. Si quelqu'un parle à ma place, c'est qu'il m'a confisqué la parole. Le «responsable», comme le «porte-parole», n'ont pas lieu d'être. Tout le monde à une capacité égale à s'exprimer et personne n'a la légitimité pour discourir tandis que d'autres devraient se taire.

L'idéologie de la représentation vient tout droit de l'Ancien Régime. Elle est celle des Cours souveraines, des états et des corps intermédiaires, tous ces organismes qui exprimaient la montée en puissance de la bourgeoisie et

de la noblesse de robe et qui cherchaient par ce biais à accroître leur puissance face au pouvoir royal. L'association de la représentation et de l'élection, qui nous paraît à présent si évidente, est récente : l'idéologie de la représentation l'a précédée. Avant d'être des représentants élus, les représentants étaient les représentants «naturels» d'un corps social conçu comme un tout organique.

Pour l'idéologie de la représentation, l'élu n'est pas un magistrat au service de ceux qui l'ont élu : il se *substitue* à ceux qui l'ont élu. L'Assemblée nationale, par exemple, *devient le peuple* et se trouve investie de toutes ses prérogatives à la place de celui-ci. C'est pour cette raison que les adeptes du parlementarisme récusent le mandat impératif, c'est-à-dire l'obligation, pour l'élu, de respecter les engagements qu'il a pris devant ses électeurs. Ce n'est en effet pas le programme qui a été élu, c'est l'homme : une fois ce lien mystique créé entre les électeurs et lui par le vote, lien qui était créé auparavant par l'idée d'une juste prééminence des élites, l'élu les remplace absolument. L'Assemblée se voit alors accorder la légitimité nécessaire pour adopter des lois qui déplaisent pourtant visiblement à la majorité des citoyens du pays. L'image l'a emporté sur ce qu'elle est supposée représenter.

7

De plus en plus souvent, s'écoulant hors du strict champ de la politique d'État, le démocratisme se répand sur les luttes sociales. Alors, de nouveaux personnages surviennent qui, eux aussi, comme les politiciens, ont la prétention de « représenter » les autres.

Le syndicaliste qui négocie la fin d'un mouvement social ne me représente pas : il me trahit. Le délégué du personnel qui siège au comité d'entreprise ou d'hygiène, ou dans les commissions paritaires de la fonction publique, ne me représente pas : il m'exploite, parce qu'il n'est rien d'autre qu'un petit rouage, parmi d'autres, de la grande machine exploiteuse. Le patronat et l'État se cherchent toujours des interlocuteurs « responsables » pour représenter ceux qui luttent contre eux : ils savent que c'est la meilleure manière d'en stériliser la puissance potentielle. Ce rôle historique des syndicats, qui est de trahir le mouvement ouvrier, n'est pas nouveau. Il est l'effet d'une conception de la transformation sociale par la montée en puissance du prolétariat, comme si le prolétariat pouvait être autre chose qu'une classe du capital.

Il ne faut pas être naïfs. Quand un mouvement s'essouffle, ceux qui luttent laissent aux syndicats le soin de négocier la sortie de la crise. Alors, les représentants représentent bien quelque chose : ils me représentent non

pas tel que je suis dans la lutte, c'est-à-dire au moment où je relève la tête et où j'ai l'occasion de reconquérir les moyens de peser sur ma vie et mon destin, mais ils me représentent au moment où j'abandonne le combat. Ils représentent le retour à la normale, le retour à la passivité ordinaire de la vie. Et ceux-là mêmes avec qui ils négocient représentent bien quelque chose également, et d'une certaine manière c'est aussi une partie de moi, le moi aliéné, le moi inséré dans le monde capitaliste comme un de ses rouages affectés à sa valorisation infinie et insensée.

Le syndicaliste négocie avec le patron. Le leader étudiant négocie avec le gouvernement. Le représentant de ma révolte inachevée négocie mon renoncement pour son plus grand profit, celui que sa position éminente de négociateur va lui donner pour asseoir durablement son ambition personnelle. Dans les luttes sociales, chaque «victoire» est une défaite, et chaque «défaite» est une défaite plus importante encore. Si les revendications sont satisfaites, je dois payer cette satisfaction du prix de la fin de la lutte, et donc de la fin de ce moment où j'ai pu, pour un instant, par l'action collective, rêver de faire plier les puissants. Si les revendications ne sont pas satisfaites, c'est la promesse future de renoncements plus nombreux encore, comme autant de mouvements qui n'auront plus lieu.

Certes, les mouvements actuels se méfient beaucoup, à juste titre, des leaders syndicaux. Nombreux sont les secteurs où on ne reconnaît plus au syndicat le droit de mener la lutte à sa guise. Les syndicats n'ont plus guère d'emprise que sur les grèves les plus corporatistes. Mais si on se méfie des syndicats, on n'a pas la même prévention à

l'égard de la démocratie, ou plutôt de la caricature de la démocratie qui s'installe alors : et c'est là, sur le terrain instable de l'idéologie, qu'en cédant à l'idée séduisante de la « démocratie directe », on se condamne d'avance à l'incapacité d'agir.

L'exemple le plus navrant en a été donné par le mouvement contre le contrat première embauche du printemps 2006. Les assemblées générales qui se sont réunies dans les différentes universités se sont mises à voter sur tout et n'importe quoi : pour ou contre le CPE, pour ou contre le blocage des universités, etc. Ce faisant, des étudiants opposés au mouvement trouvaient place dans l'assemblée et pouvaient non seulement s'y exprimer mais encore voter contre les propositions qui y étaient faites : tandis que quelqu'un qui n'était pas étudiant mais qui pouvait être aussi concerné par le CPE ou le CNE que n'importe quel jeune inscrit à l'université se retrouvait exclu du même débat. Parfois même, sous la pression de la direction de l'université, des « consultations » à bulletin secret étaient organisées pour savoir si la fac serait bloquée ou rouverte : et ainsi, un acte illégal se trouvait-il paradoxalement rattrapé par la logique procédurière de la démocratie. À quand des débats et des votes avant de balancer des pierres sur les flics ?

Le résultat, c'est que ces procédures électorales absurdes bloquaient les initiatives et la dynamique du mouvement plus sûrement encore que la grève ne bloquait les cours dans la fac. Tout devait être voté et revoté *ad nauseam*. Les formes même de la discussion, du « bureau » de l'assemblée aux « tours de parole » imposés, permettaient toutes les manipulations. Quoi de plus simple, pour un

militant chevronné, que de se faire élire président de séance et de laisser un de ses petits camarades clore la discussion en l'inscrivant en dernier sur la liste du tour de parole ? Chacun sait que la dernière voix à parler a plus de poids que les autres. Le « tour de parole » n'est pas absurde en soi. C'est le fait de le transformer en une règle dont le respect formel prend le pas sur la raison d'être qui le transforme en un dispositif stérilisateur. Au bout du compte, afin de le rendre « démocratique », le débat était purement et simplement confisqué.

Par la vertu des procédures démocratiques, le mouvement perdait de sa puissance rebelle et se retrouvait pieds et poings liés entre les mains de ses détracteurs : ainsi le vote jouait-il pleinement son rôle, celui d'être l'organisation sociale de la passivité.

Ce qui donne sa raison d'être à un mouvement, ce n'est pas la légitimité tirée d'une pseudo-élection qui singe les procédures républicaines. Le blocage n'était pas valide parce que « cela a été voté » : et pourtant, c'était là souvent le seul pauvre argument que les bloqueurs trouvaient à opposer aux antibloqueurs. La puissance d'un mouvement tient justement à sa capacité à remettre en cause les cadres étroits de la domination ordinaire. Il n'y a aucune permission à demander à qui que ce soit avant de s'opposer en actes aux décrets du pouvoir qui nous oppresse. La sédition n'a pas besoin de se justifier. Elle est à elle-même sa propre justification.

À la différence du vote, qui est un acte passif par lequel on approuve ou on réprouve ce qui est et demeure de l'ordre du discours, la révolte se nourrit d'engagements réels. Si des centaines ou des milliers de personnes veulent bloquer

une fac, il leur suffit de s'organiser pour le faire. Si elles ne sont que dix, leur petit nombre les empêchera tout simplement d'agir, sans qu'il y ait besoin d'organiser quelque consultation que ce soit pour le constater.

Ceux qui veulent défendre leur « droit à étudier » ou leur « droit à travailler » n'ont à opposer au désir de révolte que leur seule soumission au système. Ce n'est pas là un « argument » dont on pourrait discuter démocratiquement dans un salon, c'est une des formes de défense de ce monde et de son système de domination au même titre que les magouilles des syndicats ou les matraques des flics. Seuls l'approfondissement et l'extension de la crise peuvent avoir pour effet, bien plus sûrement que le respect des procédures démocratiques, de rallier au mouvement une grande part de ceux qui ne s'y retrouvent pas au début.

La « démocratie directe » est une fausse bonne idée. Elle partage avec sa grande sœur la démocratie tout court le fétichisme de la forme. Elle pense que la manière d'organiser une discussion collective préexiste à la discussion elle-même, et que cette méthode est valable partout, en tout temps, et pour tous types de propos.

Défendre la démocratie directe, l'opposer, comme « démocratie réelle », à la fausse démocratie politique qui régit l'État, c'est croire que notre nature véritable serait enfin révélée si d'aventure on se libérait des contraintes que le système fait peser sur nous : mais se libérer de ces contraintes suppose une telle transformation qu'à la fin du processus nous ne serions plus nous-mêmes, du moins nous ne pourrions plus être ce que nous sommes dans la civilisation du capital.

La démocratie «réelle» suppose que chacun soit individuellement comme le petit souverain de ses choix. Or, dans le cours du mouvement qui abolit l’ordre des choses, ce n’est pas ce qu’on pense ou ce qu’on est à un moment donné qui compte, mais comment les évènements agissent sur nous tout autant qu’on agit sur eux. Le mouvement n’est pas qu’une affaire de choix individuels, même si ni les individus ni les choix n’en sont absents.

La démocratie, que ce soit telle qu’elle existe ou telle qu’elle devrait être, doit donc être considérée comme ce qui fige les choses en l’état et non comme ce qui permet de les modifier. Si, donc, on peut être indifférent au vote ou à l’abstention à l’occasion des scrutins officiels, il ne faut jamais perdre de vue que, dans le cours des mouvements sociaux, les dogmes démocratiques que sont le principe de représentativité et le recours au vote ont des effets négatifs immédiats.



MORT
À LA
DÉMOCRATIE



1

Chaque campagne électorale, qu'elle soit présidentielle, législative, régionale, cantonale, municipale ou européenne, exhibe et ressasse à l'infini toutes les tares de l'exercice démocratique. Les mêmes mensonges sont resservis avec la même impudeur, parce qu'il y a longtemps que les politiciens ont adopté le fameux adage : «Plus c'est gros, plus ça passe.» On prétend contre toute évidence être ce qu'on n'est pas, et on cache soigneusement ce que l'on est. Un vieillard milliardaire et raciste devient un «candidat antisystème». Un défenseur de toutes les valeurs conservatrices se mue en «candidat de la rupture». Les pires tenants de l'ordre sécuritaire et des valeurs familiales traditionnelles assurent qu'ils sont de gauche. D'anciens ou de futurs ministres se découvrent soudain les porte-parole de la protestation anticapitaliste, et font concurrence aux révolutionnaires officiels des partis bureaucratiques.

Pourtant, le pire n'est pas dans cette collection d'arguments absurdes et de débats sans queue ni tête. Le pire n'est même pas dans la manière dont, une fois de plus, *ce qui se passe vraiment dans ce monde* est occulté par le rappel de la dernière formule assassine échangée au cours de la campagne.

Non, le pire est dans le fait que tout le monde se rend bien compte que tout ceci est vain. Au lendemain des

élections, rien n'a changé. Les exploités sont toujours exploités, et les riches restent riches. Les nécessités de la valorisation capitaliste continuent de ruiner, lentement mais sûrement, les possibilités de survie à la surface de cette planète. La politique internationale reste dominée par la force, la ruse, le diktat : et si les camps en sont moins lisibles qu'à l'époque de la guerre froide, ils sont bien là pourtant, avec d'un côté les « démocraties occidentales » et les États-Unis en tête, et de l'autre ceux qui prétendent s'opposer à leur « impérialisme » mais font régner dans leurs rangs un ordre plus brutal encore. La politique intérieure, à quelques nuances près, demeure la même : lois répressives pour les pauvres, expulsion pour les sans-papiers, cadeaux fiscaux aux entreprises. Même le plus trotskyste des candidats ne pourrait rien changer à cela si, élu par quelque miracle, il n'était capable de renverser ce qui est à la racine de l'exploitation. Mais cela, aucun gouvernement n'a jamais pu le faire, tout simplement parce que n'est pas le pouvoir qui possède la possibilité de dissoudre l'être même du pouvoir.

L'élection est un exercice vain et tout le monde le sait : mais c'est de cette vanité même que la démocratie sait tirer sa force, et c'est en cela qu'elle est le pire des systèmes, celui qui érige le néant et l'impuissance comme sa propre raison d'être. Vous savez que voter ne servira pas à grand-chose, mais si vous ne votez pas, ça ira encore plus mal. Gardez ce que vous avez, même si vous n'en êtes pas très satisfaits, car ce que vous risquez d'avoir vous déplaira peut-être davantage. La démocratie n'est rien d'autre que ce chantage permanent à la terreur : aussi imparfaite soit-elle, elle se présente toujours comme préférable à la tyrannie. Elle tire de son

imperfection un argument pour sa poursuite. La démocratie, vous le remarquerez, n'est jamais achevée, jamais complète, toujours «à conquérir». Qu'importe que cette conquête soit un but incertain et inaccessible : les tares de la démocratie ne tiendraient pas à elle-même mais à son inachèvement perpétuel, et donc loin de conduire à la rejeter, elles devraient nous amener à la soutenir davantage encore. La dictature, elle, prétend être parfaite. Cette prétention est bouffonne par elle-même, mais n'est-il pas plus absurde encore de ne vouloir être aimée que pour son imperfection ?

Pourtant, ce n'est pas la démocratie qui exerce ce chantage : la démocratie en elle-même *est* le chantage.

Ce qui exerce le chantage, c'est ce dont la démocratie n'est qu'une forme, et qui pourrait lui survivre même si toute mémoire des «valeurs démocratiques» venait un jour à être oubliée. C'est ce qui a été appelé «le plus froid des monstres froids» et ne se contente pas de discours. Son *argument ultime* est et a toujours été quelque chose de plus frappant et de plus définitif que des mots.

C'est ce qui est beaucoup plus que la démocratie parce qu'il la modèle et la détermine entièrement. C'est ce qui s'impose par la force comme l'horizon indépassable de toute vie en société. C'est ce qui est le véritable auteur de ce chantage permanent.

C'est l'État.

2

L'État nous dit : contentez-vous de la démocratie, car sinon vous aurez la dictature ou le chaos. En réalité, le chantage se fait en deux temps. L'État se pose comme l'arbitre indispensable pour échapper au chaos d'une vie sans règles. Ensuite, puisqu'il faut de toute façon un État, autant avoir une démocratie, qui essaie de concilier la liberté et les exigences étatiques, plutôt qu'une dictature qui n'obéit qu'aux besoins de l'État.

Le premier temps du chantage est celui des théoriciens de l'État. Le raisonnement est simple. L'homme est un loup pour l'homme. Il doit être domestiqué pour vivre en société. L'État, comme concentré de la puissance sociale, est l'instrument de cette domestication. «L'état de nature» est considéré comme un état de guerre permanent où se déchaînent des violences et des passions que seul un pouvoir fort peut endiguer. Le pouvoir de l'État, aussi terrible soit-il, ne sera jamais aussi néfaste que l'homme sans l'État : aussi ne doit-il y avoir aucune limite à sa puissance.

Certains théoriciens de l'État confessent une légère préférence pour la dictature : car ce qu'ils admirent dans l'État, c'est sa force, et ils aiment les régimes qui mettent en scène le spectacle de cette force. Mais les plus intelligents d'entre eux savent bien qu'au fond, peu importe

que le régime soit une monarchie ou une république et peu importe que le pouvoir soit absolu, oligarchique ou démocratique, pourvu qu'il y ait un État. Tout dépendra du temps et des mœurs, et de ce que l'époque sera disposée à accepter.

Le second temps du chantage est celui des théoriciens de la démocratie. «L'état de nature», à présent, n'est plus aussi sombre. L'accent est mis davantage sur la liberté que sur la guerre et le pacte social s'en trouve légèrement modifié. Le sacrifice de la liberté «naturelle» est consenti en échange de la liberté politique parce que celle-ci se révèle au bout du compte d'une qualité supérieure. L'homme ne sera jamais plus libre que dans la soumission volontaire à la loi qu'il s'est choisie.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que ces deux manières d'envisager «l'état de nature» et le contrat social ne sont pas opposées, mais complémentaires. Le second raisonnement vient adoucir l'austère rigueur du premier sans jamais l'abolir[4]. Toutes les démocraties ont à leur disposition les articles constitutionnels qui leur permettent de suspendre les «libertés démocratiques» si jamais l'intégrité ou l'unité de l'État venaient à être menacées. Les deux composantes de la menace sont clairement hiérarchisées : la surpuissance de l'État est préférable à son impuissance. Si vous ne voulez pas de la démocratie, vous aurez la dictature car celle-ci vous préservera de pire encore, l'anarchie.

4. Hobbes, penseur du pouvoir absolu, est le maître de Locke le monarchiste constitutionnel et de Rousseau le démocrate. Tout est dans la manière de présenter les choses. Locke et Rousseau ne font que tempérer la démonstration de Hobbes pour la rendre plus acceptable.

Il ne faudrait pas croire que ces théories, parce qu'elles ont été formulées il y a trois ou quatre siècles, ne sont plus d'actualité. Elles imprègnent au contraire l'idéologie contemporaine. Pourquoi les médias font-ils une publicité si grande aux crimes sanglants si ce n'est en vertu du projet politique de faire croire que sans lois et sans justice la vie sociale serait un enfer ?

Il est couramment admis aujourd'hui que c'est pour éviter le « mal » inhérent à la nature humaine que l'État exerce sa tutelle sur les citoyens. Qu'importe que les suspects soient tabassés dans les commissariats, si c'est le prix à payer pour arrêter le monstrueux criminel en série. Il s'agit d'appliquer à l'éthique les règles du calcul d'épicerie : une petite dose de mal, si elle permet d'éviter beaucoup de mal, aboutit à un total vertueux. Cette « morale », il faut bien le comprendre, est la justification historique de la torture contemporaine, des prisons secrètes de la CIA en passant par les pratiques des légionnaires français durant la bataille d'Alger ou celles des militaires qui ont pris le pouvoir dans les années soixante-dix dans divers pays d'Amérique du Sud.

Il ne s'agit pas ici de poser l'éternelle question de la raison d'État contre la morale individuelle, de la tragédie d'Antigone ou d'on ne sait quoi encore : car les termes de ce débat sont largement faussés. Ils supposent d'avoir admis au préalable la nécessité de la force souveraine pour contenir les passions sauvages de l'homme. Or c'est ici précisément que se situe le mensonge.

Ce n'est pas seulement que « l'état de nature » n'ait jamais existé, ce que les philosophes qui en ont employé le concept admettaient volontiers. C'est surtout que cette

fiction ne prouve rien. Elle n'a été inventée que pour légitimer la perpétuation des inégalités sociales. À une époque où est de plus en plus contestée l'idée d'une inégalité de droit divin entre les hommes, la théorie de «l'état de nature» permet de justifier de manière moderne la perpétuation de la domination. On admet une égalité et une liberté «naturelles», mais c'est pour les décrire immédiatement sous les traits horribles de la violence généralisée. L'autorité ne s'exercera donc plus au nom du droit surnaturel de dominer, mais au nom de la nécessité profane d'éviter le chaos. La justification a changé, l'oppression demeure.

«L'état de nature», un état purement individuel sans rapports sociaux, est un non-sens : l'hominidé était social avant que d'être un homme. L'ethnologie et l'anthropologie ont suffisamment décrit de sociétés sans État pour qu'on sache très pertinemment qu'un État n'a jamais été une nécessité pour assurer l'existence d'une vie sociale. La fantaisie de «l'état de nature» a été imaginée de toutes pièces par les philosophes à partir des conditions sociales particulières dans lesquelles ils vivaient. Hobbes, pour convaincre que la nature a rendu les hommes «enclins à s'attaquer et à se détruire les uns les autres», ne trouve pas de meilleur exemple à fournir que la peur du bourgeois qui «verrouille ses portes» et «ferme ses coffres à clé»[5]. Si le bourgeois craint d'être volé en société, n'est-ce pas la preuve que l'homme est mauvais par nature? Magnifique raisonnement…

Tout ce qu'on dit de la nature humaine n'est jamais rien d'autre qu'une projection de ses présupposés sociaux. La

5. Hobbes, *Léviathan*, Dalloz, Paris, p. 125.

« nature humaine » n'existe pas ; ou alors, ce qui revient au même, la nature de l'homme est de ne pas en avoir. Le rapport social tout à la fois crée l'homme et est créé par lui. L'histoire et l'ethnologie ont montré combien il peut être investi de réalités différentes, et toutes également humaines. L'universel, car il y en a un, n'est pas dans le contenu induit par le rapport social, mais dans le fait qu'il y en ait toujours un. Il n'y a pas de sens à déclarer l'homme « naturellement bon » ou « naturellement mauvais ». Il n'y a que des formes sociales plus ou moins oppressantes ou plus ou moins libres selon la nature des dispositifs sur lesquels elles reposent.

Quant à la théorie du contrat, elle est, si c'est possible, plus fumeuse encore. Car le propre du pacte social, c'est que personne ne l'a jamais signé. Le sacrifice « librement consenti » des droits naturels est un état de fait que chaque citoyen, à sa majorité, découvre déjà parfaitement accompli, et sur lequel il n'a pas la possibilité de revenir. Qu'est-ce qu'un engagement « librement consenti » auquel on n'est pas libre de ne pas consentir ?

Depuis, d'autres arguments ont été trouvés en faveur de l'État, comme celui de la quantité : dès qu'un nombre trop important d'individus doit se coordonner, il faudrait une instance régulatrice pour assurer des liaisons qui échapperaient, par leur complexité, aux seuls rapports interindividuels. Mais, outre que l'État, contrairement à ce qu'il voudrait nous faire croire, n'est pas une instance régulatrice mais un système d'oppression, cet argument du nombre se résume à une constatation de fait : puisqu'on n'a jamais vu une large société fonctionner sans État, c'est que c'est impossible. Qu'importent, alors, les

expériences contraires de l'Ukraine dans les années vingt ou l'Aragon de la guerre civile espagnole. Ces moments qui étaient pourtant des époques de siège et de guerre et qui montraient que la fonction étatique n'est en rien une fatalité. En vérité, la seule justification réelle de l'État se trouve tout en entière dans son étymologie. L'État est ce qui est, et qui ne se justifie pas autrement que par son existence.

Toutefois, il est vrai que la discussion purement théorique de la possibilité d'une société sans État, telle qu'elle est menée ici, est un peu vaine. Car «ce qui est», l'État, n'est pas une théorie, mais une réalité qui a entre ses mains les moyens de se perpétuer à tout prix.

Et c'est ici que l'on retrouve le chantage tout en en comprenant la véritable nature. Car, de même que le «protecteur» se désole hypocritement des malheurs qui vont arriver à son protégé s'il ne paye pas sa contribution à la Coupole, de même l'État, véritable *capo di tutti capi*, a-t-il à présent la possibilité de rendre réel le cauchemar qu'il a inventé pour se légitimer.

La guerre de tous contre tous, puisqu'elle ne s'instaure pas d'elle-même, l'État peut la créer.

Cette stratégie de la terreur extrême a été employée telle quelle par les plus hautes autorités algériennes. On sait que l'atroce barbarie des massacres perpétrés dans la dernière décennie du XXe siècle en Algérie a au bout du compte servi le pouvoir en place dans sa lutte non pas tant contre ses opposants officiels islamistes que contre la jeunesse désœuvrée et radicale qui avait mené la révolte de 1988. Une situation de chaos

généralisé, encouragée en sous-main par l'État, doit servir à convaincre même le plus convaincu des libertaires qu'un retour à la normalité étatique sera toujours préférable à la poursuite de cette horreur sans nom.

Face à la possibilité extrême de la perte de son pouvoir, l'État a montré qu'il est prêt à sacrifier un certain nombre de ses citoyens dans le seul but de prouver qu'il est indispensable. Cette leçon de la seconde guerre d'Algérie pourrait trouver à travers le monde contemporain bien d'autres exemples frappants. L'état de la guerre barbare de tous contre tous a été créé par l'État non seulement dans l'ordre fictif, mais aussi dans celui de la réalité, si cette solution ultime pour sa conservation s'impose.

3

L'État a une histoire, et c'est une histoire de violence, de meurtres et d'oppression. Quelle que soit la définition que l'on donne de l'État, sa première prérogative est celle de la puissance qui s'impose par les armes et qui fait admettre qu'elle est la seule à pouvoir le faire. C'est pourquoi le châtiment criminel, par exemple, n'a pas du tout pour objectif premier de protéger les citoyens ou d'amender la conduite des délinquants : il sert essentiellement à réaffirmer l'exclusivité de la toute puissance de l'État. Il faut bien qu'il y ait de la délinquance pour pouvoir montrer à tous qui est le véritable maître qui châtie et qui protège. Au besoin, de nouvelles lois créeront les délits qui permettront à l'État d'exercer à loisir son privilège.

Ce monopole de la violence et de la domination a reçu une dénomination précise : il s'agit de la « souveraineté ». L'idéologie a tellement obscurci les rapports réels entre les choses que la souveraineté se présente maintenant à nous comme un principe dont l'État ne serait que la mise en forme servile. Il y aurait d'abord la souveraineté, source transcendante du pouvoir, puis l'État, son application. Mais la souveraineté, loin d'être idéelle, est quelque chose que l'État doit refonder quotidiennement. Jour après jour, l'école, l'armée, la police, la justice, les services sociaux, fiscaux, culturels, sportifs, etc., la réaffirment. Leur objectif premier en effet

n’est pas tant le « service » rendu au public que l’affirmation que ce service est rendu par l’État, et ne saurait être rendu que par lui.

Les symboles et les gestes sacralisés du pouvoir ne sont pas, contrairement aux apparences, un folklore périmé : c’est un dispositif agissant, une reconstruction perpétuelle et minutieuse de sa prérogative centrale. Le Mitterrand vieillissant, qui avait ce qu’on appelle le sens de l’État, c’est-à-dire la conscience aiguë des ressorts intimes de la domination, ne plaisantait pas avec ces choses-là. Sa présidence aura été une restauration des formes les plus pompeuses de l’apparat républicain telles que fixées par De Gaulle. Il n’y a rien là de superflu ou d’innocent. De Gaulle, ne l’oublions pas, est cet homme qui à Londres faisait comme s’il était à la tête d’un État alors qu’il n’en était rien : c’était un véritable spécialiste de la force agissante du paraître. À son arrivée au pouvoir, Mitterrand savait qu’il était temps de refermer la parenthèse frondeuse de la fin des années soixante et des années soixante-dix, qui certes n’a jamais renversé l’État mais l’a ébranlé sûrement plus profondément que ce qu’on veut bien admettre aujourd’hui. Cet imaginaire contestataire pensait alors pouvoir rire des attributs ridicules du pouvoir, jugés si obsolètes qu’ils en seraient devenus inopérants. Le socialisme des années quatre-vingt aura ramené tout le monde à la raison. On n’abat pas une machine de domination vieille d’autant de siècles en croyant qu’il suffit de l’ignorer. À présent, le respect dû à l’État, à ses ministres, à ses juges et à ses flics a regagné beaucoup du terrain qu’il avait perdu avec la génération précédente.

L'aspect républicain de la souveraineté n'a pris cette forme en France que pour des raisons strictement contingentes. Les autres États ont d'autres styles, d'autres symboles et d'autres références : mais tous en ont, que leur histoire leur a légué. Dans les faits, peu importe la source idéologique de la souveraineté, son excuse officielle si on veut. Ce peut être indifféremment «Dieu», la «supériorité de la race aryenne» ou «les principes démocratiques». L'origine de la souveraineté ne se trouve pas dans ces justifications extérieures ajoutées après coup, mais uniquement dans la fonction qu'elle joue dans le système de la domination. La souveraineté est, comme le droit, une nécessité technique de l'État.

Au-delà des cercles gouvernementaux, la souveraineté s'affirme dans chaque service ou administration de l'État. La notion, par exemple, de «mission de service public», permet d'injecter une infime dose de souveraineté dans chacun des agents de l'État. Celui-ci devient alors comme une petite image de la puissance générale, et s'en prendre à lui dans l'exercice de ses fonctions reviendrait à s'en prendre à la communauté que l'État prétend incarner.

Il faut voir ce que le délit «d'outrage à personne dépositaire de l'autorité publique ou en mission de service public» signifie réellement. La jurisprudence considère qu'un simple regard insolent peut suffire à caractériser l'infraction. Si l'on s'en tient aux textes et à la manière dont ils sont appliqués, force est de reconnaître que face aux policiers, lors d'un contrôle d'identité dans la rue par exemple, la seule attitude non incriminable consisterait à baisser les yeux et à répondre «oui monsieur» à chacune de leurs insultes. Certes, le droit prévoit des recours

contre l'arbitraire policier : des procédures longues et hasardeuses au cours desquelles la parole la plus crédible – celle, naturellement, de l'agent de l'État – aura un poids prépondérant. Ceux qui s'interposent entre les flics et leurs victimes en criant aux policiers «vous n'avez pas le droit de faire cela», ceux-là, assurément, ignorent tout à fait ce qu'est véritablement le droit. En effet, ce n'est pas l'État qui est au service du droit : c'est le droit qui est un instrument au service de l'État. «Les droits», comme «le droit», n'existent nullement par eux-mêmes dans le ciel idéal de la démocratie. Ils ne subsistent que dans la mesure où une machinerie complexe les suscite, et ils ne sont nécessaires qu'une fois présupposée l'existence même du dispositif qui les fait naître. Contrairement à ce qu'affirme l'idéologie dominante, le droit n'est en rien lié à la démocratie. Les États non démocratiques sont aussi des États de droit. Il y avait un droit nazi, tout aussi nécessaire à l'État allemand de la période comprise entre 1933 et 1945 qu'il lui était nécessaire avant, à l'époque de Weimar, ou après la guerre. Ce n'est pas un hasard si les décisions de justice, y compris celles des cours martiales de la Waffen SS qui condamnaient comme déserteurs les hommes qui avaient refusé de servir les nazis, étaient encore appliquées par la République fédérale allemande. C'est que l'État allemand, sous sa forme impériale, démocratique ou nazie, est d'abord une continuité, comme l'est tout État, et cette continuité est assurée par le droit. Les Américains, tentés un instant de faire table rase dans leur zone d'occupation après la défaite de 1945, ont vite compris, comme les Romains le savaient longtemps avant eux, ce que c'est que l'administration d'un territoire : il y faut la mécanique complète du pouvoir.

L’existence d’un appareil légal muni de toutes ses dépendances — c’est-à-dire cours de justice non seulement pénales mais aussi civiles, administratives et commerciales — doté de la mémoire de ses décisions antérieures et de la puissance de les faire respecter dans la durée est nécessaire à l’exercice effectif de la domination. Le droit est cette contrainte que l’État s’impose à lui-même dans le but de se rendre efficace ; c’est une très vieille machine, patinée par les ans, perfectionnée par les soins constants de générations de serviteurs zélés du pouvoir.

Seul un État peut avoir l’usage d’un tel instrument. Parler de « droit naturel », comme le font les juristes, est à peu près aussi dénué de sens que de parler d’un « centre des impôts naturel » ou d’un « palais de justice naturel ». Le droit n’est pas plus naturel que « l’économie » ou « l’État », mais il est de l’intérêt des idéologues d’essayer de nier son caractère exclusivement social et historique. Car ce que l’histoire a amené, elle peut aussi bien le balayer : et le droit aimerait se donner pour éternel parce qu’il est au service d’une domination qui elle aussi vise l’éternité.

4

Le droit ne s'identifie pas à la « règle ». Bien des sociétés ont fonctionné sans droit au sens moderne du terme parce qu'elles étaient sans État, et pourtant elles n'étaient pas sans « règles », c'est-à-dire sans consensus social. Il ne s'agit pas ici de les magnifier, mais seulement de rappeler leur existence parce que celle-ci suffit à infirmer la thèse d'un droit constitutif de l'être même de toute société. Une communauté humaine sans institutions figées, sans hiérarchie, et exempte autant que possible des structures de la domination, si elle advient un jour, fonctionnera nécessairement en se passant du droit.

L'implication réciproque et exclusive qui existe entre « l'État » et « le droit » suppose que les termes de « loi », de « légalité » ou de « légitimité » soient bannis de tout usage par ceux qui croient encore possible une vie moins soumise. La liberté n'existe pas à l'ombre de ces mots-là. Une communauté humaine ne fonctionne peut-être jamais sans codes, ou sans accords, ou sans consensus, mais en tout cas elle peut fonctionner sans « lois », c'est-à-dire sans qu'une part de la société ne s'érige au-dessus d'elle-même en s'instituant comme le concentré de la volonté commune. Il n'y a pas de loi sans les organes répressifs chargés de la rendre effective : et on ne se libère pas de ces instruments d'oppression sans se débarrasser aussi de la loi.

La « légitimité » semble s'opposer à la « légalité » au point d'en paraître la critique. Quand la légalité ne s'attache à juger la loi que du point de vue de la forme (est légal ce qui, formellement, respecte la loi), la légitimité pose la question du fond (n'est pas légitime ce qui se borne à respecter formellement la loi mais s'oppose à l'idée que l'on se fait de ce qui est juste et équitable). Lorsqu'une loi déplaît, il est courant de la déclarer « illégitime » pour justifier l'illégalisme de ceux qui refusent dès lors de s'y soumettre : et, à l'opposé, c'est leur comportement contestataire qui est considéré comme légitime, c'est-à-dire finalement comme répondant à la place de la loi et mieux que la loi contestée à ce qui devrait être selon eux l'objet même de toute loi, l'instauration d'un ordre juste.

La légitimité fait à la subjectivité une part bien plus étendue que la légalité. La légalité s'attache au respect objectif de la lettre et de l'esprit des lois, tandis que la légitimité est une affaire de sentiment : face à ce qui est illégitime, c'est la conscience qui réagit. Par exemple, la plupart des armées des États démocratiques imposent à leurs membres l'obligation de refuser d'exécuter un ordre « manifestement illégal ». Pourtant, elles ne demandent pas aux militaires de refuser d'exécuter un ordre « manifestement illégitime ». Ce serait accorder aux jugements des soldats un rôle bien trop crucial et ouvrir la porte, pour les généraux, à des déboires sans nom.

Mais pourtant cette opposition entre légalité et légitimité est un leurre : car si la légitimité peut contester une loi particulière, du moins ne conteste-t-elle jamais l'existence de la loi en tant que telle. Au contraire, la légitimité laisse entendre que quelque chose qui serait

au-delà du formalisme de la loi, quelque loi « naturelle », devrait réguler l'adoption des lois « légales ». C'est en prétendant voir un hiatus entre la loi telle qu'elle est et la loi telle qu'elle devrait être que la légitimité laisse croire à une loi idéelle au-delà de la loi réelle.

En s'attaquant au formalisme de la loi, la légitimité laisse entendre que celle-ci devrait être autre chose que du formalisme : or une loi n'est jamais rien d'autre. Une loi ne peut pas être illégale. Une loi ne viole pas une autre loi, elle la réforme ou la remplace, et si elle ne le fait pas dans les formes que la loi antérieure exige, elle peut le faire dans celles qu'elle se prescrit à elle-même et qui deviennent par-là même la nouvelle légalité. Si le pouvoir veut faire passer une loi anticonstitutionnelle, il n'a qu'à changer la constitution, qui n'est elle-même qu'une loi, et ce qui était anticonstitutionnel hier sera constitutionnel demain. On peut indifféremment réformer une constitution en respectant les règles que celle-ci impose pour sa propre réforme, ou décider de s'en affranchir. La constitution de 1958 ne s'est pas embarrassée de respecter celle de la IVe République pour s'imposer. On ne peut donc ergoter sur la « légalité de la loi ». La loi est *toujours* légale parce que la légalité n'est que forme.

Quand Adolf Hitler a pris le pouvoir, il a fait voter par un Reichstag encerclé par ses sections d'assaut une loi l'autorisant à violer, autant qu'il le voulait, la constitution de la république de Weimar. Quelques SA et SS suffirent à balayer les arguments des constitutionalistes. Le fait marquant n'est pas que Hitler ait décidé de violer la constitution, mais bien qu'il ait fait adopter une loi pour cela. À ce moment-là, Hitler n'avait que faire

de donner l’impression de respecter une certaine légalité qu’il méprisait ouvertement à longueur de discours. S’il a agi ainsi, c’est parce qu’une telle loi était nécessaire à la continuité du fonctionnement de l’État allemand que les nazis entendaient plier à leurs objectifs politiques. Une loi n’est donc jamais qu’une forme : la mise en forme du primat de la force dans les relations sociales.

La loi ne peut pas plus être illégitime. Si elle est loi, pourvue de ses attributs de loi – et ce ne sont pas des attributs de principe, ce sont des hommes et des armes chargés de la faire exister – elle se donnera aussi facilement à elle-même tous les arguments nécessaires pour justifier son existence. Hitler ou De Gaulle tiraient parti de la situation de crise de l’Allemagne en 1933 ou de la France en 1958 pour imposer leurs vues. Leurs lois étaient légitimes, car justifiées par leurs options politiques, et légales, puisque fondées à établir une nouvelle légalité plus conforme à leurs exigences.

Contester la légitimité d’une loi, c’est s’avancer sur son terrain en y étant battu d’avance, parce que sans voir que le processus qui fait qu’une loi en remplace une autre n’est pas lui-même un processus légal ou « légitime » mais une question de rapports de force, comme c’est un certain rapport de force aussi, mais d’un autre genre, qui peut abolir l’idée même de la loi.

On pourrait croire qu’il ne s’agit que d’une querelle de termes : mais il faut avoir conscience que la bataille perdue sur le front du langage l’est aussi sur le terrain plus consistant des rapports sociaux. C’est en colonisant aussi les modalités de la pensée, c’est-à-dire avant tout les mots, que ceux-ci font passer pour « naturelles » les

contraintes qui n'existent que parce qu'ils les ont institués à leur profit. La critique sémantique permet donc de relativiser les prétentions des rapports de pouvoir mais, dans le même temps, ne permet en rien de les abolir. Ce n'est que la modification matérielle des conditions de l'existence qui possède cet effet dans un processus qui voit dans le même temps la critique théorique des instances de la domination s'approfondir en une critique en actes.

5

L'État est bien une mise en forme, mais il est une mise en forme de la domination. Il est la sanction et la perpétuation d'un rapport de force qui s'est institué non pas certes en dehors de lui, mais, pourrait-on dire, au-delà de lui, un rapport de force qui l'englobe et le détermine. Ce rapport de force est fondé sur des éléments très concrets et très matériels. Il est celui qui donne à certains groupes humains la maîtrise de la puissance sociale, la position de force, si l'on veut, dans les rapports sociaux collectifs qui se sont institués dans une société donnée. Ce ne sera une révélation pour personne que de dire que le rapport social qui institue la société mondiale actuelle est le rapport social capitaliste. Dans ce rapport, il y a un pôle dominant, qui est la classe capitaliste, et un pôle dominé, les classes exploitées. La démocratie, en tant que régime particulier de l'État, n'est rien d'autre qu'une des modalités possibles de la mise en forme de la domination capitaliste.

C'est pourquoi il n'y a rien de plus faux que de présenter l'État comme un acteur « neutre » et qui pourrait servir d'arbitre dans les conflits sociaux, voire de croire qu'il pourrait y avoir un secteur étatique, un « service public » qui ne serait pas soumis à la pure logique marchande. L'opposition couramment faite entre le « secteur privé » et le « secteur public » oblitère totalement le rôle réel de

l'État dans la perpétuation de la domination et de l'exploitation capitaliste. Le secteur public est soumis aux mêmes règles économiques, ou presque, que le secteur privé, et le débat qui oppose les tenants de l'interventionnisme d'État et ceux de l'ultralibéralisme est un débat interne au capital. Il ne s'agit que de savoir comment le capitalisme fonctionnera le mieux.

La dénonciation convenue de «l'ultralibéralisme», qui à présent constitue le discours standard de la gauche dite «radicale», se résume le plus souvent en un appel à la tutelle protectrice de l'État contre les puissances de l'argent. Une telle position ne se rend même pas compte que le remède qu'elle propose est la source même du mal. L'État, démocratique ou non, comme puissance de domination, est, a toujours été et sera toujours l'allié du capitalisme et de l'exploitation.

6

Ce n'est que récemment, et par une erreur manifestement intéressée, que l'idée que le régime démocratique et ce qu'on a d'abord connu sous le nom de «libertés publiques» se sont trouvés confondus au point qu'on les imagine bien souvent consubstantiels. Dans la conception classique, bien au contraire, «liberté» et «démocratie» s'opposent. La démocratie, loi du plus grand nombre, est perçue justement comme ce qui peut nuire le plus facilement à la liberté car soumise aux dictats de la démagogie. De ce point de vue, la «dictature» comme suspension des libertés publiques non seulement ne s'oppose pas à la «démocratie» mais tend à se confondre avec elle : la majorité ralliée au démagogue risque d'écraser les droits de la minorité. C'est pour cette raison que la Grèce antique, présentée dans une thèse très approximative comme l'inventrice de la démocratie par ceux qui ignorent tout de la complexe réalité hellène, se méfiait beaucoup de ce régime[6].

L'opposition entre «liberté» et «démocratie» n'est pourtant pas toujours oubliée de nos jours, et la permanence de cette thèse explique ce qui est parfois improprement présenté comme un inachèvement de la démocratie alors qu'il s'agit d'un fonctionnement induit par la conscience

---

6. Voir, sur ce point, le dernier essai de Luciano Canfora, *La Démocratie, histoire d'une idéologie,* Seuil, Paris.

de la nature double de ce régime, à la fois garant des libertés bourgeoises[7] et théoriquement soumis à la « volonté populaire ». Longtemps, en France, le suffrage universel a été tenu en suspicion : seule la réforme de 1962 a levé le tabou de l'élection présidentielle au suffrage universel qui s'était imposé à la suite du douloureux précédent de Louis Napoléon Bonaparte. Bien sûr, il y a des garde-fous. Ainsi, les signatures d'élus nécessaires encore actuellement pour être candidat : comment les expliquer sans une certaine défiance envers la toute-puissance du vote ? Et il y a aussi ce que les historiens ont appelé, pour la France, « le lent apprentissage du suffrage universel », en réalité l'attente du moment où le peuple serait suffisamment domestiqué pour ne pas voter n'importe quoi ou pour n'importe qui.

C'est pour cette raison que « le mandat impératif », c'est-à-dire l'obligation légale pour un élu de s'en tenir à un programme défini avant les élections, ou l'idée de soumettre l'action des politiques à l'appréciation de « jurys de citoyens », sont souvent présentés comme des propositions démagogiques. Les limites de la « démocratie participative » sont très vite soulignées par les constitutionnalistes qui craignent ce qu'ils qualifient de « dictature de l'opinion » ; et c'est ainsi qu'aujourd'hui encore « l'excès » de la démocratie est toujours appelé « dictature ».

---

7. Les libertés modernes, nées théoriquement et pratiquement dans la lutte que la bourgeoisie a menée depuis la fin du Moyen Âge pour dominer la société, sont des libertés bourgeoises, et les « droits de l'Homme » sont les droits de l'individu capitaliste. Ces points ont déjà été suffisamment exposés pour qu'il soit inutile d'y revenir ici, par exemple par Marx dans « La Question juive », in *Philosophie* (p. 47-88), Folio essais, Gallimard, Paris.

L’opposition entre démocratie et dictature est donc loin d’être aussi tranchée – même au sein de l’idéologie officielle – que ce que le chantage démocratique veut nous faire croire. L’État, pour sa part, se souvient très bien que ces deux formes politiques sont parfaitement utilisables, ensemble ou tour à tour, suivant les nécessités du moment.

Dans cette fausse opposition, la démocratie se pose volontiers comme un régime «faible» tandis que les dictatures sont présentées comme des régimes «forts». L’histoire a montré combien cette vision était fausse. Des deux voies possibles, démocratie et dictature, la démocratie s’est imposée de manière évidente comme le moyen le plus puissant et le plus sûr pour asseoir de manière durable l’écrasante oppression de l’État.

Les blocs géopolitiques qui avaient fait le choix de la dictature, qu’il s’agisse des puissances de l’Axe dans la première moitié du siècle ou des États dits «communistes» dans la seconde, sont les vaincus du XXe siècle. Leur modèle, s’il a pu s’imposer fortement dans des temps troublés, ne s’est pas pérennisé. Le «Reich de mille ans» s’est effondré à sa treizième année. À l’inverse, les démocraties occidentales, si décriées en leur temps, durent pour certaines depuis plus de deux cents ans et font la preuve de leur exceptionnelle endurance.

Contrairement à ce qu’affirme la propagande, ce ne sont pas les régimes qui s’affrontent, mais les États et leurs prétentions impériales. Si les États nazis, fascistes ou staliniens sont effectivement davantage brutaux et sanguinaires que les démocraties, ils ne sont pas de nature fondamentalement différente, et surtout, ce qui

les pousse à s'affronter leur est commun : c'est la défense de leur souveraineté et de leur territoire et, quand cela est possible, l'éventuelle expansion de leur domination. Il faudrait être aveugle pour croire que l'Allemagne nazie ou l'Union soviétique tiraient leur volonté de conquête de leurs idéologies totalitaires. Bien au contraire, c'est pour se mettre au service d'un impérialisme qui leur préexistait pour des raisons historiques que ces idéologies ont été utilisées. Le nazisme, bric-à-brac doctrinal, a été forgé purement et simplement pour renforcer le militarisme allemand hérité de l'époque impériale, avec les funestes conséquences que l'on sait. Parmi toutes les forces politiques qui se disputaient alors en Allemagne cet héritage, c'est la plus cynique, la plus barbare, la pire de toutes qui l'a emporté ; tandis qu'en France, entre autres par l'effet de la victoire de 1918, le même héritage militariste et le même appétit colonisateur conservait ses formes démocratiques – que la défaite de 1940 suffira à balayer, et la victoire de 1945 à rétablir. À l'Est, le communisme a été détourné de ses objectifs révolutionnaires pour se mettre au service de l'appétit de puissance des différents tyrans qui se sont succédé à la tête de l'État russe à partir d'octobre 1917.

Les formes de l'impérialisme nord-américain ont été très différentes dès l'origine. Qui pourrait dire qu'elles ont été moins puissantes ? Elles ne sont simplement que plus modernes. À la conquête pure et simple des territoires à la manière d'un Napoléon ou d'un Hitler, à l'administration coloniale directe à la manière de l'Angleterre ou de la France, la domination contemporaine substitue des sphères d'influence et des pressions plus subtiles sur les gouvernements dominés, accompagnées d'interventions

militaires nombreuses mais ponctuelles. Les revers de cette politique existent, et même les défaites, que ce soit au Viêt Nam, en Somalie ou en Irak. Aucune d'entre elles ne remet en cause de manière structurelle la superpuissance des États-Unis.

C'est même tomber dans le piège de la plus élémentaire propagande que de croire qu'une organisation comme Al-Quaïda peut ruiner les bases de la puissance occidentale. Certes, eu égard à ses moyens limités (quoique fournis par des États ou des secteurs étatiques), cette nébuleuse a réussi au nom de son idéologie obscurantiste quelques coups d'éclats. Mais ce que le 11 septembre 2001 a ruiné, c'est surtout l'image d'un monde pacifié ou en voie de pacification. Le monde n'est pas en paix parce qu'il est l'objet d'un affrontement féroce et constant entre des forces antagonistes qui ont pourtant, elles aussi, dans une certaine mesure, leurs intérêts communs.

Quand on dit que l'État est la mise en forme du rapport social dominant qui est le rapport social capitaliste, cela est vrai de tous les États sans exception, et ce, quelles que soient les rivalités qui les divisent par ailleurs. Hitler s'appuyait sur des capitalistes allemands qui lui avaient certes cédé le pouvoir, pour certains par idéologie, mais aussi surtout par crainte d'un retour des bouleversements sociaux de la fin de la guerre. Le cas du fascisme italien est tout aussi clair. Quant au bloc des pays dits «communistes», il s'est contenté de substituer à un capitalisme «libéral» un capitalisme d'État dans lequel la classe capitaliste n'est plus la bourgeoisie historique mais la classe bureaucratique liée au parti et à l'État. Jamais, dans les pays dits communistes, qu'il s'agisse de l'URSS, des

démocraties populaires, de la Chine ou de Cuba, les fondements de l'économie politique issus du capitalisme que sont l'argent, l'exploitation et la division de la société en classes n'ont été abolis, et il n'en a même jamais été question. L'économie étatisée soviétique n'est qu'un autre mode de gestion du capital, et non sa remise en cause.

On n'oubliera pas non plus que parmi les idéologies contemporaines l'islamisme radical s'affiche volontiers comme critique de la démocratie dans la mesure où cette dernière est conçue comme une création de la civilisation occidentale. Mais cet intégrisme religieux ne combat en rien le capitalisme : il ne veut que le plier à son fantasme théocratique. C'est pourquoi les États où il s'est emparé du pouvoir en confisquant la révolution, comme en Iran, utilisent les mêmes moyens d'oppression que les autres. La République islamique iranienne est un mélange entre démocratie (il y a des élections) et dictature (avec l'emprise idéologique des dignitaires religieux sur la vie sociale et politique). Aucune libération d'aucune sorte ne pourra jamais naître dans l'ombre de la soumission à Dieu.

Les États ne s'opposent donc pas les uns aux autres parce qu'ils seraient pour ou contre le capitalisme ou parce qu'ils défendraient la démocratie contre la dictature. Ils s'opposent pour des raisons de puissance, dans la mesure de leurs moyens — qui dépendent de la force de leur capitalisme national —, et à la condition que les nécessités de la valorisation du capital soient pour l'essentiel préservées. Ils peuvent être, tour à tour, démocratie ou dictature, suivant les vicissitudes de leur histoire et les impératifs du moment.

La période actuelle, depuis l'effondrement du bloc soviétique, a fait la preuve de la puissance de la démocratie. La dictature ne sait que réprimer la contestation quand la démocratie pense également à l'intégrer. La dictature a cette fragilité de la force, qui se brise d'un coup quand le seuil critique de sa résistance est atteint. La démocratie possède l'endurance de la souplesse qui sait repousser ce seuil aussi loin que possible en cédant en partie pour préserver l'essentiel. Il ne faudrait pas croire, pour autant, que la démocratie est mieux acceptée. Tout régime, tout État ne se maintient que par l'effet d'un certain consensus social : le nazisme ou le stalinisme savaient donner au plus grand nombre certaines satisfactions quand la nécessité s'en faisait sentir. Mais la dictature est aveugle et se doit de piloter à vue derrière le voile que sa répression féroce jette sur les réactions du peuple. Celui-ci ne peut adopter à l'égard de son maître qu'une attitude servile mais pleine d'ambiguïté. Le sommet de l'État est scruté et le moindre signe de faiblesse ou de ridicule est autant de puissance perdue par celui-ci.

La démocratie, à l'inverse, a perfectionné l'art subtil de doser la coercition et la récompense. Le tout est de savoir jouer de l'un ou de l'autre au moment précis où cela est nécessaire, de savoir reculer devant l'adversité et de reconquérir le terrain perdu dès que l'occasion s'en présente. Quand la crise sociale est si grande que les effets stérilisateurs de la démocratie perdent de leur pouvoir, c'est qu'il est temps de passer à une répression plus ardue. Là encore, la démocratie dispose d'un large choix. On peut suspendre pour un temps ou dans certaines circonstances seulement les garanties habituelles, comme les lois italiennes des années soixante-dix contre le « terrorisme », qui établissent le principe de la responsabilité collective.

Si cela ne suffit pas, ou si on veut frapper un grand coup, rien n'interdit à l'État de passer par une petite période dictatoriale avant que la démocratie ne se « rétablisse » une fois le ménage fait. Ainsi, après la période de la dictature militaire en Argentine qui n'a pourtant duré que quelques années au tournant des années 1970 et 1980, tous les militants syndicaux ou politiques susceptibles d'agréger autour d'eux l'expression d'un mécontentement populaire avaient été exterminés, et tous ceux qui auraient été encore tentés de protester avaient sous les yeux l'exemple de ces assassinats. Le rétablissement de la démocratie a donc pu se faire dans une société dont on pouvait penser qu'elle réfléchirait à deux fois avant de se révolter de nouveau : la nécessité d'un pouvoir fort pour sauver l'État s'éloignait. La démocratie qui reprenait les rênes de l'État pouvait alors se déclarer benoîtement innocente des crimes que celui-ci avait commis sous la dictature, puisque ce n'était pas elle qui avait dirigé le pays à cette période. C'était pourtant le même État, la même administration, la même armée, la même police, tout comme c'est la police de l'État français qui s'est rendue complice de la déportation des Juifs et des résistants sous Vichy, et qui était toujours en place à la Libération.

La démocratie, vierge des crimes de la dictature, peut même se donner le luxe, passées quelques années de « réconciliation nationale » où sont exaltées pour un temps les vertus de l'oubli, de poursuivre démocratiquement les anciens tortionnaires qui ont sévi à la période précédente. Ceux-ci découvrent alors, mais un peu tard, qu'ils ne sont pas à l'abri des poursuites judiciaires dont ils se pensaient préservés pour cette seule raison qu'ils n'avaient fait qu'exécuter la volonté de l'État, leur maître.

Défenseurs de l'ordre établi, prêts à exécuter les pires horreurs si on vous en donne l'instruction, retenez bien cette leçon, car ce n'est pas en vain que celui que vous servez a été appelé «le plus froid des monstres froids». Son intérêt prime toute considération morale et sa reconnaissance n'existe pas. Vous avez servi l'État au moment de la dictature. Vous le servirez encore quand vous serez retraités en lui permettant de s'acheter sur votre dos une innocence toute démocratique. L'État va pouvoir rejeter sur vous, les sous-fifres, la faute qu'il n'entend pas assumer. Par «sous-fifre», il faut comprendre tout le monde, du généralissime qui a pris la tête de la junte au dernier aspirant tortionnaire de l'École de mécanique. Pinochet, par exemple, n'était qu'une merde placée sur un trône pour la défense des intérêts des puissants. Lorsqu'il est devenu vieux et grabataire et que ses soutiens dans les forces armées ont faibli, l'État chilien s'est payé le luxe de laisser s'instruire les plaintes que ses victimes ont porté contre lui, et seule la mort l'a finalement sauvé du tribunal.

Le passage de la dictature à la démocratie est ce moment de mensonge absolu où l'État se dédouane lui-même, par sa mue démocratique, de son passé criminel.

Le *nec plus ultra* n'est pourtant pas de recourir à cette solution extrême qui a le désavantage de frapper trop fort et trop loin, comme ces traitements anticancéreux qui détruisent surtout une majorité de cellules saines de l'organisme. Ce qui se fait récemment est encore ce qui se fait de mieux. Il s'agit de cibler précisément ceux qui seront exclus des garanties démocratiques accordées à la plupart des citoyens, de manière à ce que l'instrument répressif ne soit utilisé qu'avec le dosage exact néces-

saire à son efficacité, et sans dommages collatéraux trop visibles. Par exemple, la détention arbitraire ou la torture ne seront autorisées, comme aux États-Unis, que contre certaines catégories : les étrangers définis comme «terroristes» ou «combattants». Au sein de la démocratie, des zones d'arbitraire étatique absolu mais limité permettent de ne pas trop mettre à mal la fiction globale des droits de l'individu.

7

Il y a des «citoyens» que la police harcèle quotidiennement, et d'autres à qui elle dit «monsieur». Il y a des justiciables qui sont présumés innocents et d'autres qui sont jugés à la chaîne par la justice de masse. C'est ce genre de choses oubliées à force d'être évidentes qui constituent les faits irréductibles qui infirment toutes les pétitions démocratiques.

Il s'agit bien là de l'ordinaire du fonctionnement démocratique. La raison de cet état de fait, qui n'est pas limité à la France mais se trouve évidemment, sous des formes diverses, dans toutes les «grandes» démocraties, n'a rien à voir avec la «formation» des forces de police ou le «manque de moyens» des tribunaux. Et aucune réforme, de quelque nature qu'elle soit, ne pourra jamais rien y changer.

Quand les forces de police sont positionnées dans un quartier populaire et ont pour ordre d'arrêter des sans-papiers, elles contrôlent les passants en raison de leur apparence ethnique. Que le policier lui-même soit ou non raciste dès l'origine ne changera rien à l'affaire. Ce sont les consignes qu'on lui a données qui de toute façon le conduiront à l'être, et pourtant ce sont des consignes respectueuses du droit démocratique. Que le policier soit raciste, c'est-à-dire qu'il établisse visuellement des distinctions fondées sur la couleur de la peau, et que ces

distinctions lui servent à décider qui subira un contrôle tatillon et qui poursuivra librement sa route sans être inquiété, c'est ce que la loi sur le séjour des étrangers en France et celle sur les contrôles d'identité autorisés par le procureur de la République exigent de lui.

On pourra réformer autant qu'on voudra la formation des policiers ou exiger que des fonctionnaires chevronnés soient affectés dans les zones difficiles, on peut faire répéter indéfiniment aux agents des formules de politesses, il n'y aura pas la moindre différence. Qui a déjà subi un contrôle sait très bien sur quel ton, avec quel regard et surtout avec quelles arrière-pensées transparentes les flics s'adressent à ceux qu'ils interpellent. C'est le droit, c'est la loi qui font que le flic s'adresse de cette manière-là à ceux qu'il est conduit à considérer comme du bétail humain.

Quand un tribunal correctionnel s'interroge sur une mise en détention provisoire, un des points prévus par la loi qui doit guider sa réflexion est de savoir si le prévenu offre des « garanties de représentation ». Il s'agit de savoir si la personne en question a un emploi stable, un logement, des attaches familiales, ou en est dépourvue, suivant le principe que les personnes les mieux insérées socialement, ayant davantage à perdre à fuir la justice, sont plus susceptibles que d'autres de se présenter à un procès ultérieur. Il faut souligner que ce raisonnement est juste. Ceux qui ont le plus à perdre à disparaître dans la nature sont aussi ceux qui le feront le moins. Mais le résultat est qu'un chômeur ou un SDF a statistiquement beaucoup plus de chances d'être incarcéré selon cette procédure qu'un cadre pourvu d'un emploi stable.

De la même manière, et parce que le profil du délinquant est bien souvent aussi un profil sociologique, les condamnations pleuvent-elles bien plus dru sur les pauvres que sur les riches. La petite délinquance est quelque chose de plus courant dans les milieux populaires qu'ailleurs, puisque la nécessité de s'y débrouiller d'une manière ou d'une autre s'y fait beaucoup plus sentir. Le droit de propriété est, de tous les droits de l'Homme, le plus important, ou en tout cas celui qui est le plus sérieusement défendu par l'État. Il est parfaitement banal que la défense de ce droit et de la société profondément inégalitaire qui l'accompagne conduise la justice à frapper plus fort et plus souvent sur ceux qui ne possèdent pas grand-chose. Si l'on veut que la population la plus démunie continue encore longtemps à se résigner, comment peut-on faire sinon en prônant les vertus de la soumission et en châtiant avec cruauté ceux qui sont tentés de ne pas accepter leur sort ?

Ce n'est pas pour rien si on menace de la cour d'assise ceux qui résistent encore à la violence et à l'arbitraire policier. En novembre 2005 comme à l'automne 2006, l'action directe prolétarienne ne s'est en effet pas trompée de cible : elle s'est attaquée aux commissariats, aux véhicules de police, aux patrouilles de flics. Novembre 2005 aura été le moment où une frange de la jeunesse s'en est prise, avec le soutien d'une bonne partie des habitants des quartiers les plus pauvres, à tout ce qui se présente comme « la société », c'est-à-dire tout ce qui produit et reproduit quotidiennement la condition de sous-prolétaire : les entreprises, mais surtout l'État avec ses écoles, ses équipements municipaux, ses transports publics, et surtout, ses forces de l'ordre.

Ces actions sont dangereuses pour leurs auteurs, mais elles sont infiniment plus efficientes que «l’inscription sur les listes électorales» qu’appellent de leurs vœux les pacificateurs de tous poils. Celle-ci, de toutes les réactions possibles, est en effet la seule dont on soit sûr qu’elle ne remettra jamais en cause l’ordre établi.

8

Et d'abord, qui vote? Pourquoi les étrangers sont-ils exclus des élections? En quoi l'Africain, le Chinois ou le Maghrébin immigrés seraient-ils moins à même que quiconque de juger des questions politiques du moment, à ce seul motif que, nés par hasard de parents français sur le sol français, certains sont détenteurs d'une nationalité que d'autres ne possèdent pas?

Rien que pour cette raison le vote est une injustice flagrante, et il en a toujours été ainsi. Ce qui est pris maintenant comme le modèle de la démocratie antique, Athènes, ne fonctionnait que parce que seule une part réduite de sa population participait à l'Ecclésia. Il y avait tous ceux qui étaient exclus de la citoyenneté car non libres ou «étrangers», c'est-à-dire n'ayant pas deux parents de pure souche athénienne. La proportion des citoyens était cependant plus élevée à Athènes que dans d'autres cités. La raison en était que le citoyen se définissait avant tout comme le guerrier et que la flotte athénienne exigeait une quantité importante de marins, d'où l'extension du statut de citoyen pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre de la marine de guerre. Entre le régime politique de Sparte et celui d'Athènes, il n'y avait pas de différence de nature, mais seulement du nombre de ses bénéficiaires[8].

8 Voir Luciano Canfora, *op. cit.*, p. 45-69.

À l’image d’Athènes, toute démocratie est, a toujours été et sera toujours une oligarchie. La seule chose qui change, c’est la proportion des citoyens et des non-citoyens. Actuellement, nombreux sont ceux qui vivent en France et sont des citoyens de seconde zone : ils peuvent en faire l’expérience quotidienne dans les organismes sociaux et les administrations – et ce n’est pas un problème « d’accueil du public ». Ce public est traité exactement comme il convient, relativement à sa place dans cette société. À ceux-là, il est absurde de dire que la République appartient à tous. La République est la propriété des classes aisées, et elle a été instituée pour cela. La République est cette puissance aliénante au nom de laquelle le flic plein de morgue nous demande nos papiers, le magistrat nous juge et nous condamne parce que nous avons refusé de baisser la tête, et le maton referme la porte sur nos espoirs.

C’est pourquoi peu importe, au fond, que l’étranger n’ait pas le droit de voter : car, à nous comme à lui, c’est la République qui est étrangère.

Les institutions de la République, l’école par exemple, sont régulièrement montrées du doigt parce qu’elles n’arriveraient pas à « lutter contre les inégalités sociales ». Mais pourquoi l’école arriverait-elle à « lutter contre les inégalités sociales » alors qu’elle a précisément leur maintien global pour objectif ? Telle qu’elle avait été instituée par les pères de la IIIe République, à commencer par Ferry le colonisateur, l’école était un instrument parfaitement adapté à sa tâche. Au bon peuple, il était réservé un cursus court qui, en plus de l’instruction minimale nécessaire à l’usage de la force de travail, dispensait un

endoctrinement idéologique patriotique et prorépublicain destiné à asseoir le régime sur les bases solides de la propagande scolaire. Les enfants de la bourgeoisie, eux, rejoignaient massivement le lycée. Un système de bourse permettait aux élèves pauvres et méritants, sélectionnés sur leurs qualités intellectuelles mais aussi sur leurs aptitudes à la docilité, de rejoindre l'enseignement secondaire et supérieur et de monter dans la hiérarchie sociale.

Ainsi la République pouvait-elle remplir son « contrat social » en permettant à un petit nombre d'enfants issus des basses couches de monter dans la société. Cette concession marginale permettait d'assurer le maintien global de la domination tout en se démarquant des systèmes sociaux antérieurs plus rigides : quoique ceux-ci ne l'aient pas été totalement non plus.

Tout a changé progressivement au cours du XXe siècle, et plus particulièrement à partir des années soixante, d'abord parce qu'un capitalisme plus technique demandait une main-d'œuvre mieux formée, ensuite parce que la revendication d'égalité sociale, de plus en plus présente, réclamait encore davantage de mensonge républicain. L'école a alors été sommée d'assurer à chacun de ses élèves une « égalité des chances » qui serait comme un contrepoint de l'inégalité de fait.

L'école de Jules Ferry ne parlait pas « d'égalité des chances ». Le concept en aurait paru ridicule, car, dans cette époque moins hypocrite, on appelait un pauvre un pauvre et non une « personne issue de milieux défavorisés ». Et on ne parlait pas non plus « d'accumulation de problèmes sociaux qui demandent des réponses

énergiques de l'État», on disait, ce qui est un peu plus direct, que les pauvres sont sales et immoraux et qu'il convient de les mater et les éduquer comme il se doit. Quand un pauvre réussissait à l'école, on ne pensait pas qu'il avait eu les «mêmes chances» qu'un enfant de la bourgeoisie. Au contraire, on trouvait qu'il était particulièrement méritant, malgré son handicap social, de réussir ainsi ; et s'il montrait qu'il était prêt à accepter la société telle qu'elle était, on l'aidait à rejoindre le camp des nantis comme une juste récompense à son effort particulier d'adaptation.

Mais maintenant qu'on n'ose plus dire les choses franchement, on demande à l'école de faire comme si les inégalités sociales n'existaient pas, et de traiter tous les élèves de la même manière «quelle que soit leur origine». Cette illusoire «égalité des chances» se brise régulièrement sur l'écueil de l'inégalité de fait : alors, on cherche une nouvelle «explication» pour refuser d'admettre l'évidence. C'est tour à tour la faute à «la formation des enseignants», aux «programmes», à «l'insécurité dans les collèges» ou à la «carte scolaire». Ces explications foireuses, dont le journal *Le Monde*, par exemple, s'est fait une spécialité, se succèdent à vitesse accélérée car évidemment chacune d'entre elles se dévalue très vite.

Le procédé est un peu près le même que celui utilisé par le stalinisme à l'époque des procès de Moscou, en moins sanglant pour le moment. La justice soviétique voyait des complots partout car c'était alors la seule explication que le pouvoir pouvait trouver aux impasses structurelles auxquelles menait l'économie entièrement étatisée. La tâche, pourtant, est peut-être encore plus ardue pour notre

démocratie actuelle, car ce n'est même plus une évidence qu'il s'agit de nier, mais une véritable tautologie. C'est là ce qu'on demande maintenant aux enseignants : démontrer qu'une société inégalitaire n'est pas inégale.

L'école républicaine, irréformable et pour cette raison réformée environ tous les deux ans, n'est qu'un exemple parlant de ce qu'est l'idéologie de la République dans son ensemble : un cache-misère illusoire de la réalité de l'exploitation de classe.

9

Les plus jésuites des républicains, il est vrai, nous ressortent régulièrement l'argument justificatif massue : la République est imparfaite, certes, mais il n'y a rien d'autre et mieux vaut tenter de l'améliorer que de la démolir. Ce que la République est en principe, c'est à nous qu'il appartiendrait qu'elle le devienne en réalité. Au fond, pour cela, il suffirait d'y croire, de jouer le jeu, de s'inscrire, de voter. La République est notre bien commun, et si, dans les faits, elle n'est pas notre bien commun, c'est qu'il faut s'investir encore, toujours, éternellement, pour l'améliorer. Peu importe, alors, que chaque « amélioration » se paye d'un recul équivalent. Le principe de la « perfectibilité » infinie, vite converti en philosophie bon marché de la vie (« rien n'est parfait ici-bas »), permet d'avaler toute l'amertume des pilules qui se succèdent.

En se présentant comme un système continuellement amendable et réformable, toujours imparfait mais en perfectionnement perpétuel, la démocratie sous-entend en fait qu'elle est dans son principe absolument bonne, et que les seules difficultés surviennent toujours de l'écart, malheureux mais irréductible, qui survient entre les principes et leur application. L'opposition pataude entre l'idéal et le concret, voilà, en résumé, toute la métaphysique démocratique.

Mais les principes ne naissent pas tout faits et intemporels, brillants au firmament de leur idéalité, pour ensuite choir dans les lourdes contradictions de la réalité. Les principes sont au contraire, en tant qu'abstractions, seconds par rapport au monde social qui les a engendrés. Les notions politiques sont les produits de la société qui les a fait naître : ce n'est pas la société qui s'est bâtie pour se conformer à des idées intemporelles et éternelles qui lui auraient préexisté.

Si, donc, le système démocratique est concrètement insatisfaisant, c'est que ses principes le sont aussi. Il ne s'agit pas tant de relever le décalage qui existe entre eux et la réalité démocratique, comme si cette inadéquation n'en invalidait que l'application mais pas le principe, mais bien de comprendre que cette inadéquation est constitutive de l'être même du principe, qu'il est normal, si l'on veut, que la démocratie ne soit pas ce qu'elle dit d'elle-même et qu'elle ne puisse pas tirer de cette distorsion un argument paradoxal pour sa défense.

Mais le propre du discours culpabilisateur de la démocratie est de s'arranger pour rejeter la faute du fonctionnement vicié du système sur celui qui refuse d'y participer. Les politiciens sont corrompus ? C'est de ta faute, tu n'as qu'à pas adhérer au discours démagogique du « tous pourris ». Les politiciens ne te représentent pas ? C'est de ta faute, tu n'as qu'à aller voter. Les flics te tabassent ? C'est de ta faute, tu n'as qu'à croire aux vertus de la police citoyenne.

Ce discours n'est pas dénué d'arrière-pensées. La démocratie se pose comme la seule base possible d'implication de l'individu dans la maîtrise des choix fondamentaux

qui doivent gouverner sa vie. C'est pourquoi elle peut ensuite mettre tous ses défauts sur le compte d'une implication défaillante de ceux qu'elle veut soumettre. Comme une telle implication est en théorie jamais finie, il sera toujours possible de trouver un abstentionnisme suffisant pour rejeter sur lui la responsabilité des imperfections du système.

La démocratie n'accepte donc pas d'autre critique qu'une critique de l'intérieur qui suppose, pour être menée, d'avoir déjà accepté ce qui est éminemment critiquable dans la démocratie, et cela sous couvert de se présenter comme la seule et unique manière de faire la preuve de son engagement individuel en faveur de la collectivité. C'est pour cette raison que la démocratie est devenue à proprement parler incritiquable, et que le simple fait de se déclarer contre elle suffit à ses yeux pour invalider définitivement le discours de celui qui le tient : horizon indépassable, hors de portée de toute critique, telle veut être la démocratie et telle se présente-t-elle à nous. Face à de telles prétentions, l'inscription « Mort à la démocratie » sur les murs de l'EHESS occupée montre que la critique sociale n'entend pas demeurer corsetée dans ses raisonnements captifs.

Un monde libéré des contraintes de l'argent et de l'État, un monde sans exploitation et sans domination ne serait en rien une « démocratie ». Le mode d'organisation de la communauté, le rapport entre le collectif et l'individu sont encore à créer : ils ne peuvent être déterminés à l'avance. Seules des hypothèses qui partent de ce qui se vit actuellement dans les moments propices à la profusion d'actes libérateurs, c'est-à-dire dans les révoltes, les

émeutes et les mouvements sociaux radicaux, peut permettre de se faire une idée vague du chemin à parcourir. Les expériences de discussion ou d'action collectives antidémocratiques, antihiérarchiques et antiautoritaires *existent déjà*, et leurs formes ne cessent d'évoluer au gré des événements et des choix collectifs.



10

Quelle que soit la personne désignée finalement par le vote, elle me demeurera en tous points absolument étrangère. Elle ne me représentera pas. Ses paroles et ses actes ne m'engageront en rien. Elle incarnera l'État d'une manière abstraite et fantoche, comme une image dans une télévision, et ses discours, prolongements insipides d'une campagne toute aussi vaine, s'oublieront aussi vite qu'ils ont été prononcés. La machine du pouvoir subsistera dans l'état de ce qui fait sa puissance réelle, avec ses flics, ses juges, ses matons et ses serviteurs divers et variés. Les pauvres seront toujours pauvres et les riches toujours riches. Et ce qui pourra être détourné de cette logique d'exploitation ne le sera jamais parce qu'un politicien, meilleur qu'un autre, aura été élu, mais parce que cela sera arraché par des luttes d'autant plus libres qu'elles seront plus sauvages.



L'AUTEUR

Léon de Mattis n'était pas anarchiste à vingt ans. Engagé dans un parti de gauche, allant jusqu'à se présenter sur une liste de candidats aux élections municipales, il a tiré de ce triste passé de citoyen exemplaire une conviction jamais démentie : les élections sont un piège à cons et la démocratie est l'ennemie de la liberté. Léon de Mattis n'a plus pris part à aucune élection, comme candidat ou comme électeur, depuis 1989.

Achevé d'imprimer en mars 2007
par l'imprimerie France Quercy
à Mercuès (46)
Dépôt légal : février 2007
N° d'impression :
(Imprimé en France)